

RD-CONGO

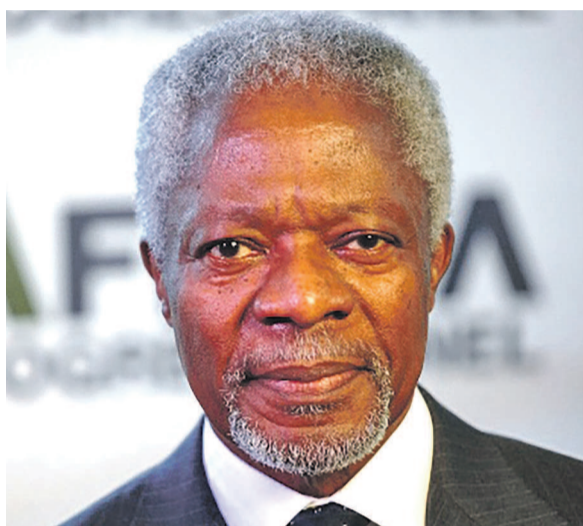


LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2467 - MARDI 24 NOVEMBRE 2015



Kofi Annan



Edouardo Dos Santos



Moustapha Niasse



Saïd Djinnit

DIALOGUE NATIONAL

L'équation de la médiation en voie d'être résolue

Le président de la République, Joseph Kabila, a proposé au secrétaire général de l'ONU Ban-Ki moon les noms de quatre personnalités susceptibles d'assurer une médiation internationale dans le cadre du dialogue national en gestation. À en croire l'AFP qui cite des sources gouvernementales, le chef de l'État aurait jeté son dévolu sur l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, sur le président angolais José Edouardo Dos Santos, sur le président de l'Assemblée nationale sénégalaise Moustapha Niasse et enfin sur l'envoyé spécial de l'ONU pour les Grands lacs Saïd Djinnit.

Ce dernier développement de la question de la médiation internationale rejoint l'Union pour la démocratie et le progrès social qui est restée constante par rapport à son obstination de lier sa participation au dialogue à la couverture d'une médiation internationale selon l'esprit de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba.

Page 13

ÉDITION

Les Journées congolaises du manuscrit s'ouvrent mercredi

Une grande première tenue pour un événement à part entière qu'abrèvera du 25 au 27 novembre l'Académie des beaux-arts, la rencontre se veut un cadre privilégié de promotion du livre avec une opportunité de rencontres et d'échanges des potentiels écrivains avec de grands écrivains du pays mais aussi entre éditeurs, opérateurs culturels, imprimeurs et libraires.

Initiative du ministère de la Culture et des

arts pilotée par une commission composée de quatre personnalités du monde de l'écriture, à savoir le Pr André Yoka, Didier Mumengi, Georges Mulumba et Richard Ali, ces Journées congolaises du manuscrit ont pour vocation d'offrir l'opportunité aux auteurs qui ont des manuscrits en souffrance de se faire éditer. La démarche est menée avec le concours du ministère de la Culture et des Arts.

Page 14

COMMUNAUTÉ MUSULMANE AHMADIYYA

Le cinquième Calife appelle à la construction réelle et durable de la paix dans le monde

Dans un récent message, lors d'une séance spéciale du Comité permanent des Affaires étrangères au Parlement des Pays-Bas, le chef spirituel de cette communauté dans l'Islam, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, a noté que la menace à la paix et à la sécurité mondiale était la question cruciale de cette époque, avant de donner des enseignements tirés du Saint Coran qui proposent des solutions aux problèmes auxquels le monde fait ac-

tuellement face. Évoquant l'importance de la justice dans les relations internationales, ce leader religieux a indiqué que l'Islam enseigne que dans tous les cas, peu importe la difficulté, l'on doit rester fermement attaché aux principes de justice et d'intégrité. La vérité, a-t-il dit, est que la paix durable ne pourra jamais être établie jusqu'à ce qu'il y ait la justice à toutes les strates de la société.

Page 14

PROCESSUS ÉLECTORAL

Ouverture d'un forum national de la société civile



La tribune, lors du lancement du forum national de la société civile photo Adiac

Ces assises organisées par l'Institut de recherche en droits humains en collaboration avec la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme permettront aux représentants des ONG de droits de l'Homme actives au pays de proposer des solutions à la consolidation de la démocratie et de l'État de droit en RDC. La problématique de cet atelier est celle de savoir « comment la RDC va-t-elle passer le rendez-vous électoral de 2016 ».

Il s'agit particulièrement pour les participants de proposer des voies et moyens de poursuivre le processus électoral. L'objectif visé, à en croire les organisateurs, est d'amener la société civile à avoir une seule vision et à parler un seul langage pour apporter sa contribution à l'instauration d'un État de droit en RDC. Les travaux s'articuleront sur la présentation des textes d'orientation générale et des travaux en ateliers.

Page 13

ÉDITORIAL

Valeurs

Ne nous faisons pas d'illusion : l'usage de la force ne permettra pas, à lui seul, d'éradiquer la violence qui menace les sociétés démocratiques sous toutes les latitudes. Seul le respect des valeurs qui ont fait de l'homme ce qu'il est devenu au fil du temps, c'est-à-dire un être socialisé capable de vivre en bonne intelligence avec ses semblables, parviendra à neutraliser celles et ceux qui misent sur l'extrémisme pour imposer leur loi.

Ces valeurs chacun de nous les a apprises en famille ou à l'école, mais peut-être sans en mesurer l'importance et, par conséquent, sans se préoccuper réellement de les protéger contre l'idéologie, le fanatisme, la violence brute. Elles s'appellent la tolérance, le respect de l'autre, la liberté de penser, le refus de la loi du plus fort, l'égalité, la recherche constante de la vérité, l'amitié, la fraternité, la préservation des traditions. Et c'est sur elles que se sont construites, non sans mal d'ailleurs, les sociétés comme la nôtre, qui ne sont assurément pas sans défaut mais au sein desquelles il fait bon vivre aujourd'hui.

Les tragédies auxquelles nous assistons ces derniers temps en Europe, au Levant, en Afrique sont là pour nous rappeler que la bataille contre la violence, qui permit à l'espèce humaine de dominer les espèces animales, est loin, bien loin d'être gagnée. Elles démontrent de façon accablante que le fanatisme ethnique ou religieux gomme chacune de ces valeurs, faisant de celles et ceux qui y plongent des animaux aux yeux desquels la vie de l'autre ne compte pas, ne comptera jamais.

Au-delà de la force qui s'avère malheureusement nécessaire, nous devons nous convaincre que seules la réaffirmation et la consolidation des valeurs fondant notre société garantiront aux générations à venir qu'elles pourront vivre libres, indépendantes, débarrassées des excès en tous genres que génère le refus de l'autre. Cette réaffirmation passe nécessairement par l'éducation civique, c'est-à-dire par l'enseignement des valeurs sur lesquelles se trouve fondée notre société et dont le strict respect peut seul garantir le maintien, d'aucuns diraient même la survie.

Le temps est sans doute venu de rappeler cette vérité fondamentale.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Les relations entre l'IDC et le Frocad sont bonnes, assurent leurs responsables

À la faveur d'une conférence de presse animée le samedi 21 novembre à Brazzaville, les responsables de l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC) et ceux du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad), ont affirmé que les deux plateformes de l'opposition congolaise entretiennent de bonnes relations.



Les responsables des deux plateformes

Ils ont ainsi tordu le cou à toutes les rumeurs qui faisaient état d'une grave crise que traversaient les deux plateformes après la manifestation avortée du 20 octobre dernier. « Nous avons aujourd'hui une mission qui nous a été confiée par le peuple qui nous a soutenu et continue toujours de

nous soutenir. Nous n'allons pas le décevoir. Nous sommes contraints de rester ensemble. Le peuple congolais ne nous pardonnera pas notre séparation », a indiqué Pascal Tsaty Mabiala, président coordonnateur du Frocad.

Invité par un journaliste à donner la position des deux plateformes sur les discussions relatives à la gouvernance électorale amorcées par l'Union européenne avec le gouvernement et prochainement avec les acteurs po-

litiques, Guy Brice Parfait Kolelas a indiqué qu'ils « sont ouverts au dialogue pourvu qu'il se tienne dans le strict respect de leurs doléances et que la communauté internationale aide le Congo dans la mise en œuvre de ses recommandations. La médiation proposée par le repré-

sentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Afrique centrale n'a pas donné des résultats escomptés. Nous voulons maintenant d'un dialogue des idées et non d'un forcing du pouvoir de Brazzaville ».

Ils ont déploré par ailleurs les cas de décès et d'arrestations enregistrés au cours de la journée du 20 octobre dernier. « Près d'une cinquantaine de nos militants croupissent jusqu'aujourd'hui dans les geôles des commissariats de Brazzaville et de Pointe-Noire sans être déférés dans les maisons d'arrêt des deux villes pour envisager l'organisation d'un procès. Nous avons requis, à cet effet, un avocat qui, dans les tout prochains jours, va organiser une conférence de presse pour nous situer sur la procédure », a précisé André Okombi Salissa, membre du collège des présidents de l'IDC.

Reprenant la parole à nouveau, Pascal Tsaty Mabiala a déploré ce qu'il appelle « l'imbroglio juridique » dans lequel se trouve le pays actuellement parce que, selon lui, le Congo est sous l'empire de deux Constitutions. Cependant, a-t-il précisé, l'IDC et le Frocad ne reconnaissent que la Loi fondamentale du 20 janvier 2002 sur la base de laquelle le chef de l'État a prêté serment pour son mandat en cours.

Roger Ngombé

L'UFD salue l'avènement de la nouvelle République

Après la tenue de son premier congrès extra ordinaire à Sibiti dans le département de la Lékoumou, l'Union des forces démocratiques (UFD) a tenu le 21 Novembre dernier à Brazzaville, la première session ordinaire de son conseil national, session au cours de laquelle le parti a réaffirmé son appartenance à la majorité présidentielle et a salué l'avènement de la nouvelle République.

Au cours de cette session, les membres du conseil national ont examiné et adopté les documents liés à la vie du parti à savoir, le ré-

glement intérieur, le programme d'activités ainsi que le budget 2016, la fiche sur la composition des organes intermédiaires et de base, les fiches sur les cotisations statutaires et autres documents. Ouvrant les travaux, le président de ce parti, Josué Rodrigue Ngouonimba, a d'abord rappelé aux participants que l'UFD est un parti de transformation sociale qui place l'homme comme acteur et bénéficiaire du développement, au centre de ses préoccupations, avant de saluer les efforts fournis par la direction politique pour

cette rencontre.

« C'est aussi l'occasion pour moi de solliciter vos encouragements, vos remerciements pour le dévouement des camarades qui ont des responsabilités et qui animent notre grand parti, héritage du patriarche David Charles Ganao. Nous appartenons à une grande famille politique, celle de la majorité présidentielle qui vient de faire aboutir une nouvelle loi fondamentale pour le Congo de demain. Ce mérite est aussi le nôtre », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LUTTE ANTI-BRACONNAGE

Amendes et emprisonnement ferme pour une dizaine de chasseurs à Ouesso

Le Tribunal de Ouesso a condamné une dizaine de délinquants fauniques à des peines d'emprisonnement ferme et à payer de lourdes amendes lors de l'audience correctionnelle du 19 novembre 2015.

Les condamnations sont variables entre dix-huit mois et cinq ans d'emprisonnement soit ferme soit avec sursis selon la gravité de l'infraction reprochée au braconnier. De même les amendes oscillent entre cinquante mille et un million de francs CFA pour dommages et intérêts.

Par contre le greffe de ce même tribunal a confirmé que, le 3 décembre prochain, sera connu le sort de cinq autres délinquants fauniques interpellés par le ministère de l'Economie forestière et du développement durable (MEFDD) et les services du projet Fonds Mondial pour la nature, Espace Tridom Interzone Congo (WWF-ETIC), l'Unité de surveillance de lutte anti-braconnage (Uslab) Tala-Tala et le Parc National d'Odzala-Koukoua. Il s'agit en l'occurrence

de : Doum David récidiviste, Dali Rodrigue, Konda Gaston, Massehou Joseph et le célèbre DILA Hugues.

Certains de ces délinquants sont retenus à la maison d'arrêt de Ouesso pour avoir abattu des espèces animales intégralement protégées ou pour complicité de détention des trophées d'animaux protégés par la loi faunique congolaise, comme l'éléphant, le gorille, la panthère, Colobes guereza, ou pour pénétration dans une aire protégée ou encore pour abattage d'une espèce partiellement protégée sans permis de chasse valable.

Pas de fermeté

La complaisance des juges lors de certaines audiences est parfois déplorée par certains organismes où responsables de projet œuvrant pour

la lutte anti-braconnage. A Ouesso par exemple, les communautés ont signalé qu'il y a des braconniers qui parfois sont interpellés et relâchés sans être jugés par l'instance compétente.

Théophile Mbangui, chef de brigade de l'Unité de surveillance de lutte anti-braconnage (Uslab) de Tala-Tala a regretté : « En ce qui concerne les jugements, je souhaiterais qu'il y ait une fermeté tous azimuts au sujet des peines. Il y a des braconniers qu'on interpelle, mais qui, étant mis en liberté trois jours plus tard, se mettent à nous narguer au téléphone ».

Fréquence du braconnage

Il suffit de se référer aux habitudes alimentaires des communautés et au système de recherche du gain facile pour

estimer le taux élevé du braconnage dans les villages environnants la préfecture de Ouesso.

« En suivant l'audience de monsieur Dila Hugues, je peux dire que les vieux démons l'ont rattrapé puisqu'il n'est pas à son premier forfait. Pour une durée d'une semaine, nous réussissons à interpellé deux ou trois braconniers », reconnaît Théophile Mbangui.

Sensibilisation

Dans la Sangha, les projets œuvrant pour la conservation de l'héritage faunique mènent plusieurs actions d'intéressement des communautés sur l'importance de la conservation des espèces animales rares et en voie de disparition. Par exemple dans le district de Sembé, le projet ETIC, une collaboration entre le Ministère de l'Economie forestière et le WWF exhorte les com-

munités à penser aux générations futures.

« Nous organisons régulièrement des réunions de vulgarisation de la loi faunique en distribuant des prospectus sur les espèces animales disposant d'un statut de protection. Nous informons aussi ces communautés et autorités locales de la problématique du braconnage des éléphants. Nous observons un déclin rapide des populations d'éléphants dans nos zones d'intervention (Districts de Souanke, Ngbala, Sembe). Si rien n'est fait pour contourner le trafic d'ivoire, l'éléphant disparaîtra d'une grande partie du Nord Congo – et la forêt changera pour toujours. C'est ce qui s'est passé en RDC. Il faut qu'on évite ce sort au Nord Congo. », indique Corneille Moukson Kutia, l'assistant juridique de WWF-ETIC.

Fortuné Ibara

CONGO - VENEZUELA

Environ 250 élèves visitent les expositions touristiques faites par les deux pays

Ouvertes, le lundi 16 novembre au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, les journées culturelles Congo-Venezuela ont été clôturées, le week-end dernier par l'ambassadrice du Venezuela au Congo.

Six jours durant, ces journées ont donné l'opportunité aux élèves et étudiants, venus des différentes écoles des quartiers Nord et Sud de Brazzaville, notamment les lycées Chaminade, Emery Patrice Lumumba, Claparède, Rémo, les Amis de Julien et bien d'autres de toucher du doigt les richesses touristiques que disposent les deux pays à travers des expositions. D'autant plus qu'ils ont assisté à plusieurs activités, notamment les concerts de gala, les expositions numériques de photos et films retraçant le passé historique des grands martyrs des deux pays, l'exposition des œuvres artisanales, des habits fabriqués à base du raphia Téké et l'exposition gastronomique Venezuela-Congo.

Appréciant l'initiative, l'un des représentants d'une école, Maoukou Issaka a reconnu que ces journées ont été une occasion pour leurs élèves de comprendre les éléments communs entre le Congo et

le Venezuela, plus précisément en ce qui concerne le tourisme et la culture. « Il est très important qu'on se re-



Photo de famille avec des élèves

trouve dans des pareils moments parce que, qui dit le Venezuela, dit l'Amérique du Sud et, l'Amérique du Sud est synonyme de l'Afrique. On est tous, des pays pétroliers ayant les mêmes réalités, les mêmes problèmes et les mêmes défis à relever », a-t-il signifié, tout en concluant qu'au terme de leur visite, les étudiants ont eu une idée nette sur le passé et le présent du Venezuela.

« Ces jours ont permis à tous ceux qui ont visité nos stands

d'échanger avec nous et d'être édifiés sur le tourisme et la culture du Venezuela. Surtout, de comprendre l'importance et la place qu'occupe le secteur touristique dans un pays. C'est pourquoi, il était nécessaire d'organiser ces

rencontres pour nos enfants. Tout le potentiel du Congo et du Venezuela, notamment au plan touristique a été présenté », a déclaré l'ambassadrice du Venezuela au Congo. Notons que ces journées portant sur le thème « une journée culturelle pour une école » ont été co-organisées par l'ambassade de la République du Venezuela au Congo et le ministère du Tourisme et de l'environnement.

Rock Ngassakys

SOMMET SINO-AFRICAIN

Le Congo sélectionne les sujets à évoquer

Du 3 au 5 décembre prochain aura lieu à Johannesburg en Afrique du Sud, un sommet sino-africain. Parmi les dossiers qui seront abordés lors de ce rendez-vous, dans le cadre de la coopération entre la République du Congo et la Chine figurent : la construction des autoroutes, du port minéralier, le passage à la télévision numérique.

Le sujet était au centre des échanges que le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, a eu avec l'actuel ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, le 23 novembre à Brazzaville.

« Ma présence ici est avant tout une visite de courtoisie au ministre. Au-delà, nous avons parlé du sommet sino-africain qui sera organisé d'ici peu à Johannesburg. Nous devons voir comment mettre en valeur ce sommet

pour faire avancer ces grands dossiers et booster notre relation politique », a déclaré l'ambassadeur de Chine. Le renforcement des relations diplomatiques entre les deux pays sera également à l'ordre du jour de ce prochain forum. « Je constate que nous sommes unanimes et pouvons affirmer que nos relations sont au beau fixe. Nos relations politiques sont basées sur la confiance mutuelle qui va en s'approfondissant sur plusieurs dimensions », a relevé le diplomate chinois. Rappelons que les relations Chino-Congolaise datent de plus de cinquante ans. Elles ont été amplifiées par les visites du président congolais en Chine : 1980, 1987, 2000, 2005 et la dernière, en avril 2010, à l'occasion de l'Exposition universelle de Shanghai. Lors de cette visite, le chef de l'État congolais avait pris l'engagement de financer la reconstruction d'une école primaire de la ville de Yushu, détruite à la suite d'un tremblement de terre. Depuis lors, la Chine est de plus en plus impliquée dans tous les grands travaux de modernisation du pays. D'où la signature de plusieurs accords dans les domaines tels : les infrastructures, l'éducation, les sciences, le commerce...

politique »

Lopelle Mboussa Gassia

AVIS D'APPEL D'OFFRES HCR/BZV/UAL/AAO/010/15-GDSA

TRAVAUX DE RELOCALISATION DE LA CUVE A GAS OIL ET STATION A CARBURANT VERS LE NOUVEAU BUREAU DU HCR A BRAZZAVILLE DANS LE CADRE DE SES ACTIVITES D'ASSISTANCE EN FAVEUR DES REFUGIES EN REPUBLIQUE DU CONGO, LE HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES VOUS INVITE A LUI SOUMETTRE UNE OFFRE SOUS PLI FERME POUR LES TRAVAUX DE RELOCALISATION DE LA CUVE A GAS OIL ET LA STATION A CARBURANT VERS SON NOUVEAU BUREAU A BRAZZAVILLE.

DESCRIPTION:

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises et sociétés nationales en règles avec l'administration congolaise, et ayant une expérience dans les travaux similaires.

Il s'agit d'un travail en deux (02) phases à savoir :

1ère phase :

- Démolition de la dalle de protection de la fosse de la cuve de gas oil (capacité 5 mètres cubes)
- Extraction de la cuve et démantèlement de l'installation de la station à carburant
- Fermeture de la fosse de la cuve et de l'ancienne installation de la station à carburant
- Transport des équipements (cuve à carburant et station à carburant) vers le nouveau site

2ème phase :

- Installation souterraine de la cuve dans le nouveau site
- Contrôle et barèmage de la cuve
- Calibrage de la pompe.

N.B. : Ces travaux d'une extrême sensibilité sont exigibles uniquement aux entreprises ou sociétés ayant une expertise dans ce domaine spécifique.

Les soumissionnaires désireux de participer à cet appel d'offres sont invités à fournir toutes les pièces administratives de leurs entreprises ou sociétés, les informations sur la qualification, une description préliminaire de la méthode de travail, le Planning des travaux proposés, le personnel qualifié, ainsi que les matériels dont disposent l'entreprise ou la société.

SPECIFICATIONS :

- Les Dossiers détaillés d'Appel d'Offres sont disponibles au Bureau de la Logistique du HCR à Brazzaville et peuvent être retirés tous les jours de 09h 00 à 15 heures.
- Une visite guidée sur site sera organisée les vendredi 27 novembre 2015 et mardi 1er décembre 2015 à 10 heures précises.

PRESENTATION DE LA SOUMISSION :

Les offres seront présentées sous pli fermé avec mention sur la partie supérieure de l'enveloppe: "AVIS D'APPEL D'OFFRES N° HCR/BZV/UAL/AAO/010/15-GDSA: « Travaux de relocalisation de la cuve a gas oil et station a carburant vers le nouveau bureau du HCR à BRAZZAVILLE » dans deux enveloppes, les dossiers de l'entreprise/société seront placés dans la première enveloppe sans mention du nom de l'entreprise, et les offres dans la deuxième enveloppe également sans mention, fermée et contenue dans la première.

Toute offre avec le nom ou l'adresse du soumissionnaire sur les deux enveloppes sera purement rejetée.

OFFRES À DEPOSER À LA REPRESENTATION DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES A BRAZZAVILLE, SISE RUE DU 18 MARS 1977, QUARTIER MISSION CATHOLIQUE SACRE CŒUR, CENTRE VILLE.

DATE LIMITE DE DEPOT : Lundi 07 décembre 2015 A 17 H00.

VEUILLEZ RECEVOIR NOS MEILLEURES SALUTATIONS.

Fait à Brazzaville, le 20/11/2015

**COMMUNIQUÉ**

Le coordonnateur régional du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) porte à la connaissance du public que la date d'ouverture de l'appel d'offre ci-dessous, publié le 30 septembre 2015 et initialement prévu le 10 novembre 2015 est reportée au 18 décembre 2015 à 14 heures précises au secrétariat de l'ENSAF.

Les soumissionnaires à l'appel d'offres national ouvert N°4/AONO/COMIFAC/RIFFEAC/OIBT/ POUR L'EQUIPEMENT DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'AGRONOMIE ET DE FORESTERIE (ENSAF) sont informés que la date limite de dépôt des offres est fixée au 18 décembre 2015 à 13 heures au secrétariat de l'ENSAF.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/COMIFAC/RIFFEAC/OIBT/ POUR L'EQUIPEMENT DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'AGRONOMIE ET DE FORESTERIE (ENSAF) REPUBLIQUE DU CONGO.

Don OIBT N° PD 56/07 REV.4 (F)
AAO N°: 04 /AONO/COMIFAC/
RIFFEAC/OIBT

1. Le Réseau des Institutions de Formation

Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC) a reçu un Don auprès de L'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) pour financer le RIFFEAC, et entend affecter une partie du Don au financement des équipements à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF), République du Congo. 2. Cet appel d'offres est constitué de deux (02) lots suivants :

. Lot 1 : Matériel forestier et matériel d'herbier

. Lot 2 : Véhicule Pickup 4x4 double cabine
Un soumissionnaire ne peut prétendre qu'à un seul lot à la fois.

2. Le RIFFEAC, Maître d'ouvrage invite par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermé, pour l'acquisition des équipements de l'ENSAF. L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de l'OIBT.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux du siège du RIFFEAC sis à Yaoundé, RIFFEAC B.P. 2035 Yaoundé-Messa, Bâtiment Annexe Immeuble ANAFOR, Rue CEPER - Yaoundé / Cameroun Tél : 2 22 20 80 65, e-mail : riffeac@yahoo.fr; rjnloga@yahoo.

fr: ou au secrétariat de l'ENSAF, Université Marien Ngouabi, sis avenue des premiers jeux africains, Makélékélé Brazzaville République du Congo tél (242) 06 669 85 18/ (242) 05 556 74 93, e-mail : kou-bouanafelix@gmail.com; h_boukoulou@yahoo.fr

4. Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA.

5. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'appel d'offres; Acquisitions de Travaux, de l'OIBT.

6. Les offres doivent être déposées au secrétariat de l'ENSAF Université Marien Ngouabi, sis avenue des 1ers jeux africains, Makélékélé Brazzaville République du Congo tél (242) 06 669 85 18/ (242) 05 556 74 93, e-mail : koubouanafelix@gmail.com; h_boukoulou@yahoo.fr au plus tard le 18 décembre à 13h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :

- Lot 1 : Deux cent mille (200.000) francs CFA.
 - Lot 2 : Quatre cent mille (400.000) francs CFA
- Les expressions d'intérêt, en 05 exemplaires, dont un original et 04 copies,

doivent porter la mention:

Appel d'Offres National ouvert 04 / AONO/COMIFAC/RIFFEAC/OIBT pour l'équipement de L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'AGRONOMIE ET DE FORESTERIE (ENSAF) REPUBLIQUE DU CONGO à l'attention de Mr KACHAKA SUDI KAIKO, Coordonnateur du RIFFEAC, S/c M. le Directeur de l'ENSAF, Université Marien Ngouabi ; sis avenue des 1ers jeux africains, Makélékélé Brazzaville, République du Congo, tél (242) 06 669 85 18/ (242) 05 556 74 93.

7. Les offres doivent être valides durant une période de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 18 décembre 2015 à 14h00, au Secrétariat de l'ENSAF, Université Marien Ngouabi, sis avenue des premiers jeux africains, Makélékélé Brazzaville République du Congo tél (242) 06 669 85 18/ (242) 05 556 74 93

Yaoundé, le 20 Novembre 2015

**Le Coordonnateur Régional
Claude KACHAKA SUDI KAIKO**

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Il faut que la vie politique ne soit plus un CDI mais un CDD : être un homme politique ne doit pas être un métier... »

André Bercoff, écrivain, journaliste et homme de télévision, JolPress, 10 novembre 2014

« Quand j'ai débuté dans mes fonctions de Gouverneur, je suis allé partout à la rencontre des gens pour savoir quels étaient leurs besoins, quelles routes il fallait construire. Il est important de communiquer avec eux car les meilleurs ingénieurs, ce sont les gens eux-mêmes »

Moïse Katumbi, Gouverneur de l'ex-Katanga intervenant, le 21 novembre 2015, au Mo Ibrahim Forum, dont l'édition 2015 s'est déroulée à Accra au Ghana.

« L'homme de pouvoir est celui qui s'attache à prévoir l'avenir, ou à s'entourer des conseils de ceux qui le prévoient. »

Jacques Attali, éditorialiste à L'Express, 17 septembre 2015

« La force de la République réside dans la démocratie et la liberté. »

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, l'Humanité, 19 novembre 2015

« En alliant innovations pédagogiques et nouvelles technologies, le secteur privé peut contribuer à révolutionner l'enseignement sur le continent africain ».

Fred Swaniker, co-fondateur de l'African Leadership Academy, Jeune Afrique, 6 novembre 2015

EXPROPRIATION

Des acquéreurs des parcelles de Lifoula réclament des indemnités

Dans une déclaration rendue publique le 21 novembre à Lifoula, dans le district d'Ignié (Pool), les acquéreurs des parcelles de la zone située du côté des bases vie des Chinois ont posé deux préalables aux autorités.

Ils exigent, en effet, leur participation à la commission devant procéder à l'enquête parcellaire. Les acquéreurs de ces parcelles justifient leur démarche par le fait que plus de la moitié des occupants des parcelles situées dans les zones de construction de l'université Denis Sassou-NGuesso et du complexe sportif de Kintélé n'ont pas encore été indemnisés. « Nous ne voulons plus retomber dans ce piège et connaissons la manière cavalière avec laquelle les différentes structures de l'Etat ont procédé dans les dernières enquêtes parcellaires, ce qui n'est pas de nature à rassurer les acquéreurs », ont-ils critiqué dans leur déclaration.

Les acquéreurs des parcelles de la zone Lifoula exigent, par ailleurs, le déblocage et le paiement intégral de toutes leurs indemnités avant le dé-

but des travaux. Ils ont enfin réaffirmé leur disponibilité quant à dialoguer avec les autorités dans un délai de deux semaines. « Passé ce délai, nous ne serons plus en mesure de garantir quoi que ce soit, et le gouvernement sera tenu pour responsable de tout ce qui pourra advenir sur ce site », ont-ils mis en garde, assurant quand-même leur attachement à la paix et au respect de l'article 23 de la nouvelle Constitution.

Rappelons que le gouvernement a installé en septembre dernier, les sociétés italiennes GM3, Seas, Frimat Spa et Tsoni en charge de construire 5000 logements sociaux à Kintélé, sur ce site. Le coût prévisionnel de la première phase du projet est estimé à 65 milliards 600 millions FCFA. Il est prévu, entre autres, l'érection de 268 appartements pour

1600 habitants en moyenne. En termes d'infrastructures routières, 150 hectares de cet espace seront consacrés à la réalisation des voiries, d'ouvrages d'assainissement et l'éclairage public.

S'agissant notamment des expropriations dans la zone de construction des infrastructures des Jeux Africains à Kintélé, le ministre en charge des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, affirmait le 1er septembre, à l'occasion de l'inauguration du Complexe sportif de La Concorde, la volonté de l'État à poursuivre le paiement des indemnités amorcé depuis quelques mois. « Néanmoins 44 milliards FCFA estimés aux expropriations sont en cours de paiement. Nous tenons ici à rassurer nos frères et sœurs concernés que le gouvernement de la République poursuivra l'effort de paiement de manière certaine et sans relâche jusqu'au dernier exproprié », lançait-il.

Parfait Wilfried Douniama

OFFRE D'EMPLOI

ENTREPRISE

Une société agro-alimentaire basée à Pointe-Noire recherche pour Brazzaville : Un Responsable Commercial

MISSIONS (Liste non exhaustive)

Participer à l'élaboration de la politique commerciale opérationnelle.
Suivre le budget de la maintenance et de fontaine,
Animer, coordonner et contrôler, avec ses collaborateurs, les activités terrain et mise en œuvre nécessaire au développement des produits sur le marché,
Suivre et contrôler les rapports de satisfactions clients/consommateurs, réclamations clients et tous autres rapports préparés par les agents de l'équipe commerciale.

PROFIL QUALITES REQUISES

Issu d'une formation type Bac + 2, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 2 années dans le domaine.
D'un point de vue technique, vous maîtrisez les outils du Pack Office (Word, Excel...).
Enfin, vous êtes : Autonome, Rigoureux, avec une bonne approche des méthodes managériales / communication et un bon esprit d'organisation.

Envoyer lettre de motivation et CV à l'adresse du Recruteur

CONTACT

Référence de l'offre (à préciser dans l'objet de votre lettre de motivation): DR/DG/04/15
Ecrire à : recrutements.pnr@gmail.com

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie	3 jours	7 au 9 décembre 2015
Gagner du temps et gérer ses priorités	3 jours	14 au 16 décembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

PLUIES DILUVIENNES

Le calvaire recommence pour certains Brazzavillois

Les pluies qui se sont abattues dernièrement dans la capitale n'ont pas été du tout tendres à l'égard des habitants de certains quartiers de Brazzaville, notamment à Talangaï, où des morts et dégâts matériels sont signalés.

Comme l'année dernière, les dernières semaines du mois de novembre sont catastrophiques pour les Brazzavillois, notamment ceux habitant les quartiers nord de la capitale. Des habitations entières sont englouties et du mobilier emporté par les flots, des morts par noyade, des installations de la SNE et de la SNDE endommagées, tels sont les dégâts enregistrés à la suite des pluies diluviennes des 21 et 22 novembre à Brazzaville. En effet, les quartiers les plus touchés sont Mikalou, Texaco, Petit-chose, Mboulalé et Ngamakosso, dans le sixième arrondissement Talangaï, et Massengo, Makabandilou, Nkombo, dans le 9e arrondissement, Djiri.

Au terminus de Mikalou, notamment au pont sur la rivière Tsiémé, des usagers se sont retrouvés avec des pelles en mains pour lutter contre l'ensablement de leurs véhicules. Ce qui a causé un embouteillage monstre le 21 novembre. Le même climat a été observé sur la deuxième sortie nord de Braz-

zaville où le transport a été perturbé les 21 et 22 novembre. A Makabandilou par contre, c'est la route nationale n°2 qui a été touchée par les dernières pluies. Une partie du trottoir est emportée par les eaux. Quelques habitants rencontrés pointent du doigt les caniveaux mal entretenus par la société Andrade Gutierrez en charge de l'aménagement de la RN°2.

D'où provient réellement le danger ?

Depuis plusieurs années, les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire sont en proie à des éboulements de terre. Il y a quelques années, plus de 600 familles se sont retrouvées sans abri toujours, dans la partie nord de Brazzaville, à la suite d'inondations provoquées par les pluies torrentielles. Si les populations riveraines dénoncent les travaux d'aménagement mal réalisés ou inachevés, les autorités estiment, quant à



elles, que le phénomène est lié à l'occupation anarchique des terrains. Mais des spécialistes pensent de leur côté que la catastrophe est d'abord naturelle et affirment que les responsabilités sont partagées. « Les voiries urbaines n'existent pas, les eaux de pluie ruissellent de partout », constatent-ils. Du côté des autorités municipales, une cellule de crise a été mise en

place. Le phénomène étant devenu courant à chaque saison de pluies, les autorités devraient prendre le

problème à bras-le-corps afin d'éviter le pire.

Parfait Wilfried Douniama

Le plaidoyer d'Yvon Adelard Bonda pour Djiri

Depuis quelques années, la venue de la saison des pluies est une source d'inquiétude pour les habitants de certains quartiers de Brazzaville en proie à des érosions. Dans une interview à la presse, le conseiller municipal élu à Djiri, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Yvon Adelard Bonda ne cache pas son désarroi et demande l'aménagement des voies d'accès.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Dans l'une de vos premières interventions vous craignez la venue de la saison des pluies dans votre quartier. Aujourd'hui avec les premiers dégâts causés, quel est votre cri de cœur par rapport aux érosions qui rongent votre circonscription ?

Yvon Adelard Bonda (Y A B) : Pour la situation de Djiri et celle de Brazzaville en général, on ne peut s'ar-

au concours bienveillant des jeunes du quartier que j'ai été sauvé avec ma voiture. Si rien n'est fait, cet investissement gouvernemental risque d'être englouti, tout comme les maisons des populations environnantes. On ne peut pas construire de tels édifices publics et oublier d'ériger des voies d'accès. Sur ces deux axes, les gens sont contraints à la marche. Et pourtant, ces deux quartiers sont devenus aujourd'hui fortement peuplés. J'interpelle tous les autres élus de Djiri, en particulier les deux députés PCT de Djiri (1 et 2). Nous souhaitons qu'on nous aménage quelques voies d'accès afin de nous permettre de circuler librement. Nous pensons que les autorités concernées vont suivre le cri de cœur que nous réitérons en vue d'apporter des solutions qui s'imposent, dans les délais raisonnables. Cela permettra aux habitants de Djiri de vivre, aisément, comme les autres populations de Brazzaville.

LDB : l'arrondissement 9 s'étend jusqu'aux nouveaux cimetières de Nkombo Matari qui manque également de voies d'accès. Est-ce aussi une préoccupation pour vous ?

Y A B : Je voudrais que les pouvoirs publics regardent la situation des voiries urbaines à Djiri. Cette situation mérite un regard particulier des dirigeants nationaux. Quand il pleut, il est difficile de circuler dans cet arrondissement ; toute la population est traumatisée, ne sachant pas maîtriser le danger. Elle est comme abandonnée à elle-même. Et pourtant cet arrondissement est habité par bon nombre d'autorités gouvernementales. Nous pensons que les pouvoirs publics sont là pour nous aider. Une autre situation qui nous préoccupe est celle du cimetière public qui fait défaut à la ville capitale. C'est vrai qu'au niveau du conseil départemental et municipal nous avons examiné cette situation. Mais il se pose plus le problème de voies d'accès. Si l'Etat peut faire diligence, je crois qu'avec l'adoption du budget de l'Etat, exercice 2016, au cas où des lignes sont obtenues, et si les Grands travaux peuvent lancer des appels d'offre, les travaux du cimetière public de Matari vont être lancés. Aujourd'hui c'est difficile d'accéder aux cimetières privés, tout le monde n'a pas les moyens requis.

Propos recueillis par P.W.D.

ENVIRONNEMENT

Près d'une centaine d'arbres plantés à l'esplanade de Nkombo

L'Association pour le reverdissement de la ville de Brazzaville (ARVB) que dirige Paul Ndinga, a organisé le 21 novembre, une opération de planting d'arbres à l'esplanade du Centre national de Radio-Télédiffusion à Nkombo dans le neuvième arrondissement Djiri



Le président met en terre un plant (crédit-adiac)

L'opération a été effectuée avec l'appui du projet national de reboisement (Pronar) à l'occasion de la sortie officielle de cette association.

Elle avait pour objectif de redonner à la ville de Brazzaville son image de « Brazza la verte », explique Paul Ndinga. En effet, poursuit-il, l'ARVB envisage protéger l'environnement en plantant des arbres aux bords des avenues de la ville capitale, dans les établissements scolaires et les espaces publics, en vue de lutter contre le réchauffement climatique qui s'amplifie par la destruction des arbres.

Il a, par ailleurs, indiqué : « le réchauffement climatique est aussi dû au dallage des accotements des routes ; à la clôture des parcelles avec des murs élevés ; à l'abattage des arbres ainsi qu'à la pollution

de l'atmosphère par des gaz à effet de serre additionnel »,

Soulignant l'importance des arbres dans l'atténuation du changement climatique, l'absorption du gaz carbonique, Paul Ndinga a félicité les établissements scolaires et les églises construits par les prêtres, où l'on retrouve des arbres. Parmi ceux-ci, figurent le lycée Chaminade, l'établissement scolaire Immaculé conception et Pierre Savorgnan de Brazza.

En ce qui concerne l'entretien, il a assuré que son association veillera à la croissance de ces arbres. « En cas de destruction ou de mauvaise croissance de ces arbres, l'association passera pour les remplacer parce qu'elle dispose encore d'un échantillon de plants du Pronar. Mais

nous interpellons la conscience de tous les citoyens qui fréquentent le lieu à respecter l'environnement ».

Les membres de l'association bénéficieront de formations diverses

Le président de l'association pour le reverdissement de la ville de Brazzaville, Paul Ndinga, a expliqué que l'ARVB existe depuis un an. Elle est apolitique mais à caractère environnemental. Les membres pourront bénéficier de formations sur l'environnement, l'éducation, et bien d'autres. Au terme de l'activité, quelques membres ont évoqué l'importance de cette opération. Pour Galvani Ndinga, élève en classe de 4^e dans une école privée de Brazzaville, la joie est immense de planter un arbre. « Le geste que je viens d'accomplir est inoubliable car c'est pour la première fois que je prenne part à ce genre d'activité. En plantant cet arbre, je suis en train de réaliser comment il sera utile pour les générations à venir »

Et à Eddy-Moria-el Makonzo d'indiquer : « la lutte contre le réchauffement climatique aujourd'hui est d'actualité dans le monde. En tant qu'une association qui œuvre dans ce domaine, nous avons trouvé utile de venir participer à l'opération du planting d'arbres. J'ai toujours été impressionné de regarder à travers les images comment les administrations et organisations participent à la lutte contre le réchauffement climatique en plantant des arbres à Kintélé ».

Lydie Gisèle Oko



rêter en si bon chemin. Mon message est celui de demander aux autorités congolaises, à différents niveaux, d'avoir un regard particulier sur Djiri. Pendant cette période pluvieuse, les populations de Djiri sont en train de connaître un calvaire. Il suffit pour les pouvoirs publics de faire une ronde pour toucher du doigt cette triste réalité. Pas de voies d'accès pour se rendre au nouveau lycée scientifique de Massengo, au quartier Domaine, et à la station terrienne Mongouni, située sur l'avenue menant vers le village Ibalico. Tout est concentré sur la voie principale. Les pluies de ces derniers jours sont alarmantes. Chaque fois, les habitants nous interpellent à ce sujet. Souvent, nous sommes nous-mêmes victimes de cette érosion qui engendre la boue à certains endroits du quartier. Récemment, je suis resté de 19 heures jusqu'à 23 heures dans la boue ; c'est grâce

CONGO/UNESCO

Relance du projet de création de l'Institut supérieur de l'information et de la communication

Le sujet a constitué la toile de fond de l'audience que le ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, a accordée le 20 novembre, à la représentante de l'Unesco au Congo, Elisa Afonso de Santana.

Fruit d'une convention de financement signée le 11 décembre 2012 à Brazzaville entre le gouvernement congolais et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le projet de création de l'Institut supérieur de l'information et de la communication (ISIC) au Congo, reste encore d'actualité. En effet, une fois créée, cette structure remplacera le Centre de formation et de perfectionnement des professionnels de l'information et de la communication (Cfpic). Elle aura notamment la mission d'assurer la spécialisation et la professionnalisation des journalistes aux métiers de l'information et de la communication. Dans le cadre de ce projet, il est prévu une série de trois formations portant respectivement sur la pédagogie universitaire, le journalisme d'investigation et la discrimination dans la presse. « Monsieur le ministre de la Communication a pris la décision concernant le suivi de



Thierry Lézin Mougalla s'entretenant avec Ana Elisa de Santana Afonso ; crédit photo Adiac

ce dossier, notamment l'élaboration d'un projet de loi portant création de cet institut et son caractère (national ou régional). C'est toute une action qui doit être menée au niveau diplomatique et au niveau même du développement de Curricula », a expliqué la re-

présentante de l'Unesco au Congo, Elisa Afonso de Santana, à la presse.

Pour rappel, la principale structure de formation des journalistes et des professionnels de la communication au Congo est le Département des sciences et techniques de la communication

de l'université Marien-Ngouabi à Brazzaville. Créé depuis 1980, ce département n'a malheureusement pas pu se développer ni

se moderniser au fil des années. Ses programmes sont demeurés théoriques faute d'équipements, de personnel qualifié et d'infrastructures nécessaires à l'intégration des formations pratiques et professionnelles.

Le ministre de la Communica-

tion et des médias, chargé des relations avec le Parlement, Thierry Lézin Mougalla et Ana Elisa de Santana Afonso ont également évoqué la question sur le développement des radios communautaires. « Le deuxième point de rencontre a porté sur la question de la communication par les jeunes et pour les jeunes à travers la radio, pas seulement des radios communautaires mais aussi au niveau de la radio nationale. Nous envisageons la création d'un programme éducatif pour les jeunes et fait par les jeunes sur des thèmes qui concernent l'éducation à la citoyenneté et au développement. Cette action est menée non seulement par l'Unesco mais également par d'autres agences du système des Nations unies dont le Fonds des Nations unies pour le développement », a conclu la représentante de l'Unesco, précisant qu'actuellement environ 500 minutes sont conçues par les jeunes, couvrant à peu près une période de six mois.

Parfait Wilfried Douniama

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le Synalu exige un recrutement en tenant compte des besoins et du profil

Réunis du 19 au 21 novembre à Brazzaville, à la faveur du 5^e congrès ordinaire, les travailleurs de l'université Marien-Ngouabi, regroupés au sein du Syndicat national de l'université (Synalu), ont formulé deux recommandations visant l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel

En dépit des avancées significatives enregistrées dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs de l'université Marien Ngouabi et l'engagement des autorités de la moderniser et de l'arrimer au système LMD, l'unique établissement public du Congo, approuve encore quelques difficultés. Il s'agit, entre autres, du déficit en personnel. « Nous recommandons que le recrutement à l'université Marien Ngouabi se fasse en tenant compte des besoins et du profil », ont exigé les participants. L'autre préoccupation qui a attiré l'attention du Synalu est le manque criard du matériel didactique et de laboratoire (produits chimiques et consommables), affectant ainsi le bon fonctionnement des différents établissements de l'université Marien Ngouabi. C'est ainsi que le premier syndicat de l'université Marien Ngouabi ait exigé la résolution de ce problème au titre équipement de l'année académique 2015-2016. Jacques Moussiessi élu secrétaire général

La décision la plus importante ayant été prise à l'issue des travaux du 5^e congrès extraordinaire du Synalu est, l'élévation de Jacques Moussiessi à la tête du secrétariat général. En effet, il succède à Fortuné Joachim Moussa-Ipalat, dont le mandat était déjà arrivé à son terme. Ce dernier a été élevé au rang de secrétaire général honoraire. Outre le bureau exécutif national, de huit membres, les

taille pour gagner », a invité Jacques Moussiessi, rappelant que le combat syndical est un véritable parcours de combattant.

Il a, par ailleurs, rassuré la direction rectorale de la disponibilité du Synalu qui, aux côtés des autres forces syndicales, accompagnera l'université Marien-Ngouabi dans l'accomplissement des missions qui lui sont assignées. S'adressant aux membres



Les membres du bureau exécutif national

congressistes ont également mis en place une commission de contrôle et d'évaluation de trois membres, présidée par Alphonse Okombi, et un conseil national de 61 membres. S'exprimant à cette occasion, le nouveau secrétaire général du Synalu entend poursuivre la lutte enclenchée depuis le 4^e congrès ordinaire de leur organisation en 2011. « La grande bataille sera, sans nul doute, l'application du statut sur la valeur du point indiciaire, conformément aux textes en vigueur. Nous devons être ces hommes et ces femmes déterminés, courageux, rangés en ordre de ba-

taille pour gagner », a-t-il conclu, soulignant la nécessité de renforcer les acquis et corriger les insuffisances éventuelles en vue de satisfaire les attentes légitimes de tous.

P.W.D.

MÉDIAS

L'application Adiac-Les Dépêches de Brazzaville désormais disponible sur Internet

En version Android et iOS, l'application mobile du seul quotidien du Congo est désormais téléchargeable gratuitement sur Google Play et Apple Store.

De couleur bleue avec une carte d'Afrique en filigrane et traversée par l'inscription ADIAC (agence d'information d'Afrique centrale), l'icône de l'application qui pèse 4,5 méga, téléchargeable en quelques minutes, offre en un seul click toute l'actualité du Congo en temps réel. À portée de main, les faits saillants de la région du Bassin du Congo défilent minute par minute sur vos terminaux mobiles.

C'est pour rendre agréable la lecture des dépêches sur les terminaux mobiles que l'application a été conçue. Lessor de ces technologies mobiles - Smartphones et tablettes-, associé au développement de l'internet mobile, a créé un effet de mobilité où tout et presque se consulte sur un petit écran connecté. L'application des Dépêches de Brazzaville met ainsi à disposition en temps réel toute l'actualité politique, sociétale, économique, environnementale, artistique, du Congo- Brazzaville, de Kinshasa, Bangui, etc. Une occasion unique de décrypter les événements majeurs du Bassin du Congo, et plus généralement de l'Afrique, à travers ses analyses, réflexions et éditoriaux. Pratique, avec possibilité d'aller puiser l'information directement dans une rubrique, l'application offre l'occasion d'installer des articles favoris, à lire même en mode hors connexion. Cerise sur le gâteau, elle permet de recevoir des notifications sur des sujets de prédilection. A vos téléchargements donc !



Quentin Loubou



PRÉPARATION DE LA COP21

Le Congo et la délégation de l'UE intensifient leur coopération

Les deux parties se sont retrouvées le 20 novembre à Brazzaville, à la faveur d'une rencontre de haut niveau, pour harmoniser leurs points de vue et renforcer cette coopération sur les conséquences du changement climatique, avec l'espoir de parvenir avec tous les partenaires, à l'adoption d'un nouvel accord mondial sur le climat lors de la Conférence internationale dite COP21 prévue le 30 novembre à Paris.

La rencontre de Brazzaville a permis d'une part, de mettre en lumière le rôle de l'Union européenne et des Etats membres en tant que promoteurs de l'action internationale en faveur de l'environnement – 9,5 milliards d'euros y ont été alloués en 2013 – et, d'autre part, de valoriser le travail mené par le Congo en faveur de l'environnement et de ses engagements pour la COP21.

L'ambassadeur, chef de la délégation de l'UE au Congo, Saskia de Lang, le ministre congolais de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo et l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon se sont exprimés à cette occasion.

Dans son intervention par exemple, Saskia de Lang a évoqué les engagements de l'UE pour la COP21 et fait état de quelques réalisations concrètes au sein de l'Union européenne dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Partant du fait qu'il existe déjà de précédents

accords – dont la Convention des Nations unies sur les changements climatiques –, qui ne suffisent pas en raison de l'ampleur de la situation, la diplomate a indiqué que les 27 souhaitent qu'un accord « contraignant » soit adopté dans la capitale française de manière à ce que la température du globe ne puisse pas dépasser 2 degrés C. Ils souhaitent aussi, entre autres, a-t-elle ajouté, de « s'assurer que les pays vont respecter leurs engagements » afin que les objectifs visés en matière de lutte contre le changement climatique soient atteints.

Pour sa part, le ministre a parlé des efforts consentis par le Congo dans la lutte contre le changement climatique. « L'action la plus entrepreneuriale qui a été engagée par le Congo en matière de lutte contre les changements climatiques a été l'adoption et la mise en œuvre d'une politique forestière ardue visant à gérer les écosystèmes forestiers », a déclaré le ministre. « Notre objectif est d'aller plus loin en rejoignant la préoc-

cupation mondiale de lutte contre les changements climatiques », a-t-il affirmé.

Henri Djombo a indiqué que pour éviter les émissions de gaz à effet de serre, le Congo qui est détenteur de forêts a décidé de mettre l'aménagement forestier et la certification forestière au cœur de l'action forestière. Cette politique a conduit, selon le ministre, à faire en sorte que le Congo puisse disposer du taux de déforestation le plus faible du monde, c'est-à-dire 0,08%.

« Par la certification forestière dans laquelle nous nous sommes engagés, nous voulons démontrer aux yeux du monde que nous tenons à la gestion rigoureuse de notre patrimoine », a expliqué Henri Djombo. Pour illustrer son propos, il a dit que le Congo dispose actuellement de 2 millions et demi de forêts certifiées. Ce qui représente 32,5% des forêts mondiales certifiées. « Pour une fois nous avons un Prix Nobel », s'est félicité le ministre qui a été longuement acclamé par l'au-

ditore pour des exploits réalisés par le Congo en matière de certification des forêts.

« Nous poursuivrons cet effort », a tenu à souligner Henri Djombo, ajoutant que toutes les concessions forestières auront indubitablement, d'ici à fin 2016, leur plan d'aménagement. Et à moyen terme, elles vont accéder à la certification forestière. Ce qui est un signe que des efforts sont consentis par le Congo pour veiller à la préservation de ses forêts, mais aussi à sa biodiversité puisque le pays travaille assidument pour que l'exploitation illégale des produits de la faune et de la flore ne se poursuive plus.

« Je peux donc dire que nous avons la maîtrise de la déforestation chez nous », a renchéri le ministre, qui a indiqué que pour améliorer l'empreinte écologique du Congo, il a été prévu le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) dont l'objectif est de planter un million d'hectares de forêts en dix ans, une opération pour accroître le domaine forestier, mais aussi pour contribuer à la diversification économique et industrielle pour ne citer que ces exemples.

En somme, la rencontre de

haut niveau a été l'occasion de repreciser les enjeux et les objectifs pour la planète et pour le Congo, mais également de mettre en lumière cinq projets-phare mis en œuvre par le gouvernement congolais, avec le soutien de l'UE et/ou de ses Etats membres ou encore d'autres organisations partenaires. Il s'agissait notamment du Pronar, de REDD+, APV-FLEGT (facilitation du Partenariat du Bassin du Congo et conservation – UE, PAGEF-AFD et du Projet développement durable – ENI dont les actions ont été présentés à tour de rôle par les experts en présence des acteurs majeurs de la protection de l'environnement et du développement durable au Congo.

L'enjeu du sommet sur le changement climatique à Paris est crucial puisque l'on vise à aboutir à un accord international contraignant, visant à limiter les émissions mondiales de gaz à effet de serre, de façon à rester en dessous de 450 ppm (parties par million), considérées comme déterminante pour ne pas dépasser 2 degrés C d'augmentation des températures par rapport à l'ère préindustrielle.

Nestor N'Gampoula

Un accord contraignant..., mais comment contraindre les grandes puissances ?

Les derniers voiles viennent d'être levés sur la prochaine conférence internationale sur le climat (COP21) à Paris, au cours d'une vidéo conférence animée ce jeudi 19 novembre, à New York, par l'assistant du secrétaire général de l'ONU en charge des changements climatiques, Janos Pasztor. Quelques journalistes congolais ont également été conviés à cette activité.

Jamais une rencontre internationale n'a mobilisé autant la communauté internationale notamment les dirigeants du monde, a confié Janos Pasztor, en charge des questions climatiques à l'ONU. « Trois facteurs importants dominent le débat sur le futur accord contraignant sur le climat: d'abord la volonté des acteurs étatiques et privés à aboutir à un consensus sur le sujet. Ensuite, vient ce que nous souhaitons, la flexibilité de l'accord qui prendra en compte les préoccupations des pays industrialisés et des Etats pauvres. Enfin, le futur accord met l'accent sur la solidarité avec, en toile de fond, la question de fonds verts destinés aux pays du sud », a précisé le diplomate hongrois. En effet, l'objectif historique de la rencontre de Paris, du 30 novembre au 11 décembre prochain, est de parvenir à accord contraignant permettant de contenir la tem-



Le diplomate Janos Pasztor

pérature moyenne de notre planète en deçà de 2°C. La convention-cadre des Nations unies reconnaît, cependant, l'existence « d'un changement climatique d'origine humaine et donne aux pays industrialisés le primat de

la responsabilité pour lutter contre ce phénomène ». Mais comment l'ONU peut-elle sévir en cas de violation du texte par les puissances comme la Chine, les Etats-Unis et l'Inde ? Se demande un journaliste congolais.

Une forte implication des populations locales

C'est une question cruciale, s'exclame le conférencier. Malheureusement, « les Nations

surtout les Etats pollueurs (Chine, USA, Inde, Brésil, Europe en général) ont donné un signal fort favorable à un consensus historique sur le sujet. « Ils sont tous conscients de la menace que représente le dérèglement climatique sur notre planète », a renchéri Janos Pasztor.

En outre, l'une des questions épineuses à mettre sur la table à Paris, sera la gestion du fonds vert pour le climat. Il s'agit d'un mécanisme financier de l'ONU attaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, ayant pour objectif de réaliser le transfert de fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables, afin de mettre en place des projets pour combattre les effets du dérèglement climatique. « La gestion de ces fonds sera confiée aux agences du système des Nations unies de concert avec les Etats concernés, avec une forte implication des populations locales qui seront au cœur de nos dispositifs », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

COMMERCE MONDIAL

Roberto Azevêdo définit les opportunités qu'offre la réunion de Nairobi

Prélude à la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui se tiendra du 15 au 18 décembre à Nairobi au Kenya, son directeur général, Roberto Azevêdo, définit dans une tribune les opportunités qu'offre une telle rencontre au continent noir qu'il considère comme « la prochaine grande tendance de l'économie mondiale ».

« En ma qualité de directeur général de l'OMC, je me déplace dans le monde entier et partout où je vais, on me pose la même question. Mes interlocuteurs veulent avoir mon avis sur l'économie mondiale et sur ce que sera la prochaine grande tendance. Et je leur donne toujours la même réponse: l'Afrique. Je leur parle du dynamisme de l'Afrique, continent où la population est la plus jeune et qui affiche la plus forte croissance. Et je leur parle de l'énergie et de la détermination que je perçois chez tous les dirigeants et les hommes et femmes d'affaires africains que je rencontre. Pour moi le potentiel de l'Afrique est inégalé. Et je suis convaincu que le commerce a un rôle décisif à jouer dans la concrétisation de ce potentiel ».

En 1994, les nations du monde se sont réunies à Marrakech dans le but de créer une organisation chargée de réguler et de réformer le commerce international. L'OMC est entrée en action le 1er janvier 1995. Aujourd'hui, deux décennies plus tard, l'OMC est de retour en Afrique pour tenir à Nairobi sa Conférence ministérielle biennale – première réunion de ce type à se tenir sur le continent africain en 20 ans d'histoire de l'Organisation. Nous devons être attentifs à ne pas

rater cette occasion d'obtenir des résultats pour l'Afrique.

L'OMC compte aujourd'hui 161 membres qui sont, majoritairement, des pays en développement ou des pays moins avancés (PMA). Ce qui fait la singularité de l'OMC, c'est que toutes les voix y sont entendues, chacun a sa place à la table des négociations, riche ou pauvre, développé ou en développement. Mais, parmi ces voix, la voix de l'Afrique est celle qui s'est le plus affirmée ces dernières années. L'OMC compte aujourd'hui 43 membres africains – soit plus d'un quart de l'effectif total – et cette représentation s'accroît. En avril dernier, les Seychelles ont rejoint l'Organisation et quand nous nous réunirons à Nairobi en décembre, nous accueillerons le Libéria.

L'engagement des pays africains à l'OMC a été essentiel ...

Le «paquet de Bali» approuvé en 2013 en est un bon exemple. Les pays africains ont joué un rôle crucial dans les négociations ayant abouti à cet ensemble de mesures qui, nul ne s'en étonnera, a produit d'excellents résultats pour la région. On y trouve des mesures sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, une série de décisions sur les questions relatives aux PMA (y compris sur le coton) et l'Accord sur la facilitation des échanges.

Cet accord sera d'une aide considérable et il pourrait jouer un rôle important dans la facilitation de l'intégration économique en Afrique. En rationalisant et en standardisant les formalités à la frontière et les formalités douanières, l'Accord contribuera à réduire de façon spectaculaire les coûts associés aux échanges commerciaux – de plus de 16% dans les pays en développement. C'est particulièrement



Roberto Azevêdo (DR)

vrai pour l'Afrique où le coût des formalités douanières tend à être très élevé (environ 30% plus élevé que la moyenne mondiale, selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique).

L'Afrique de l'Est a déjà pu constater les retombées bénéfiques de la facilitation des échanges. Ainsi, il fallait à un camion jusqu'à trois semaines pour se rendre à Kampala depuis le port de Mombasa en raison de lenteurs administratives dans le port et aux postes-frontières. Grâce à un appui à la facilitation des échanges bien ciblé, le temps moyen pour dédouaner les marchandises au port et les acheminer jusqu'à Kampala est maintenant voisin de quatre jours, ce qui fait faire des économies considérables aux entreprises. L'Accord sur la facilitation des échanges pourrait avoir un impact bien plus large encore – notamment parce qu'il prévoit un appui sur le terrain à sa mise en œuvre.

Le travail de l'OMC ne se borne pas à apporter des ajustements aux règles du commerce – nous dispensons un appui concret aux pays pour en renforcer les capacités en matière de commerce. Plus de 260 milliards de dollars ont été

déboursés par le biais de l'Initiative «Aide pour le commerce» pilotée par l'OMC – et nous savons que cet appui a des effets positifs. Chaque dollar investi dans l'Aide pour le commerce génère près de 8 dollars d'exportations pour les pays en développement en général – et 20 dollars d'exportations pour les pays les plus pauvres. Cette question sera à l'ordre du jour de notre réunion à Nairobi où nous lancerons la deuxième phase d'un programme, appelé «Cadre intégré renforcé», qui a pour vocation d'aider les PMA à faire du commerce un levier de croissance et de lutte contre la pauvreté.

Nous entendons obtenir des résultats sur plusieurs fronts à Nairobi.

Les membres de l'OMC débattent actuellement d'importants résultats livrables potentiels dans l'agriculture, ainsi que d'un ensemble de mesures visant à renforcer la capacité des PMA à commercer. Il sera difficile de faire avancer ces négociations mais notre parcours à ce jour démontre que c'est possible lorsque nous nous montrons créatifs et innovants. Nous avons obtenu récem-

ment des résultats encourageants sous la forme du paquet de Bali, qui a rencontré un franc succès, et de la décision prise par les membres de proroger une exemption relative aux brevets sur les médicaments pour les pays les plus pauvres.

Mais il va de soi que notre travail ne s'achèvera pas à Nairobi. Outre la question importante des résultats livrables, il y aura un débat sur l'orientation à donner à notre action future, notamment en ce qui concerne l'avenir des négociations du «Cycle de développement de Doha». Ce cycle a progressé à pas comptés depuis son lancement en 2001 – et quand les négociations sont lentes à l'OMC, les pays se tournent vers d'autres options telles que les accords commerciaux régionaux. Ces initiatives sont positives mais l'OMC doit, elle aussi, aller de l'avant. À vouloir tout régler dans des instances régionales, on court le risque de marginaliser les pays en développement et les PMA. Ce n'est qu'au niveau multilatéral que toutes les voix se font entendre et que les problèmes de développement les plus épineux, comme celui des subventions agricoles, peuvent être réglés efficacement.

Le commerce s'est révélé l'un des meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté dans l'Histoire. Il a joué un rôle clé dans la réalisation de l'Objectif du millénaire pour le développement qui était de réduire de moitié l'extrême pauvreté – et il est un élément clé des nouveaux Objectifs de développement durable fixés par l'ONU. Durant les deux dernières décennies, l'OMC a aidé les économies africaines à se développer. Veillons à poursuivre cette collaboration pour obtenir plus encore – en commençant à Nairobi en décembre. »

Roberto Azevêdo

MONTRÉAL/LONDRES

Rodolphe Adada participe à deux grandes réunions sur l'aviation civile

Depuis le 19 novembre dernier, le ministre des Transports et de l'aviation civile, Rodolphe Adada, a entamé un périple de travail en Tunisie, en Angleterre et au Canada, où il va signer des accords de partenariat et participer à des réunions de grande importance dans le domaine aérien.

Rodolphe Adada a débuté sa tournée par Tunis, en Tunisie, où il a signé, le 20 novembre, un accord

de partenariat avec son homologue tunisien. À travers cet accord, le ministre des Transports sollicitait les grandes compagnies aériennes tunisiennes à venir investir au Congo, dans le secteur aérien, en vue d'améliorer la desserte dans le pays.

À Montréal, au Canada, deuxième étape de sa mission, le ministre congolais des Transports et de l'aviation civile, répond à l'invitation du secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Dans cette

ville canadienne, Rodolphe Adada participera du 23 au 25 novembre au forum aéronautique mondial qui se tiendra sous le thème « Partenariat de l'aviation pour le développement durable ». Au cours de ces assises, prévues sous le thème « aucun pays laissé de côté (NCLB) », les experts en aviation civile examineront en profondeur, les atouts socio-économiques qu'un Etat peut tirer d'un secteur de l'aviation civile soutenu et bien développé. Ce forum vise à aider les États à réaliser des analyses

concrètes et fiables de la rentabilité des projets aéronautiques, en mettant l'accent sur l'application des normes, pratiques et pratiques de l'OACI. Toujours à Montréal, une délégation congolaise de l'ANAC, conduite par le directeur des transports, Boris Makaya Batchi, assistera, du 30 novembre au 3 décembre prochain, à la 36ème session du Comité juridique de l'OACI. Le ministre Rodolphe Adada, bouclera son périple par Londres, en Angleterre, où il va prendre part, du 23 novembre au 02 décembre

2015, aux travaux de la 29^e session ordinaire de l'assemblée générale de l'Organisation Internationale (OMI). La réunion sera consacrée au renforcement de la sécurité et sûreté maritime, la protection de l'environnement, l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs évoluant en mer. À l'occasion, les participants procéderont à la réactualisation des différentes conventions maritimes internationales signées, en vue de leur mise à jour.

Firmin Oyé





Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisque Habitation
Assurance Globale Banque
Assurance Responsabilité Civile

Assurance Scolaire
Assurance Construction
Assurance Maladie
Assurance Voyage
Assurance Entreprise
Etc...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

OFFRE D'EMPLOI

La clinique mobile iCare recherche des candidats bilingues (français-anglais) pour des postes :

- Médecin urgentistes ou réanimateurs
- infirmiers urgences
- chauffeurs-mécaniciens diésélistes

Envoyez votre CV, lettre de motivation dactylographiée et les copies de vos diplômes par :

E-mail à recrutement@maya-ma.org,

ou déposez votre dossier au quartier TCHIMBAMBA en face de l'hôtel INDIA PALACE (rue de l'ex MUCODEC)

Ou

encore appelé au : 06 454 88 60 pour de plus amples informations,

Au plus tard le 20 Novembre 2015.

A LOUER

NOUS METTONS EN LOCATION :

A L'entrée Du Beach De Brazzaville Un (01) Immeuble comprenant : un appartement au rez- de- Chaussée, un appartement au 1^{er} étage et un autre appartement au 2^e étage. Les dits appartements comprennent chacun Trois Chambres (03), Un Salon (01), Une Salle(01) à Manger, Une(01) Cuisine, et Quatre (04) toilettes.

Deux (02) appartements à côté de la Direction de Faaki Congo Dont l'un à trois chambres, salon, une Salle à manger, Toilettes, Cuisine et l'autre de deux chambres, salon, une Salle à manger, Toilettes et Cuisine

Une grande villa (01) pour habitation ou bureau au centre ville (vers la Boutique Alima).

CONTACT : 06 621 88 88

06 655 80 00

A VENDRE

Maison à vendre 740m²

Quartier Batignolles (papa gaz)

Avenue des trois martyrs

Contact : 01 512 63 21



**Club Sportif Multidisciplinaire
DIABLES NOIRS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SECRETARIAT GENERAL
SECTION FOOTBALL

N/Réf.089-15/CSMDN/CA/SG

Brazzaville, le 19 Novembre 2015

PLEINS POUVOIRS

Le Président de la Section Football soussigné, délègue Pleins Pouvoirs à Monsieur **Bernard MABELE ZABA**, 2^{ème} Vice-Président Chargé des Compétitions et de la Discipline, pour gérer les affaires courantes de la Section Football jusqu'à nouvel ordre.

Les pleins pouvoirs prennent effet à compter de la date de signature./-

Ampliations

- CSMDN.....1
- SFB.....1
- COORD.....1
- Intéressé.....1
- Archives.....2/6



Président de la Section Football

Christel Denis SASSOU NGUESSO

NECROLOGIE



Guy-Gervais Kitina, Rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Jean Roger Kitina, Rufine Kandza-Kitina, Anastasie Bantsimba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur frère cadet et enfant, Brice Marcel N'landou survenu le samedi 21 novembre 2015 à l'hôpital de Makélékélé des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 17, rue Mousana Texaco-tsiémé (Talangai).

La date de l'inhumation vous sera communiquée très prochainement.



Denis Mbomo, les enfants : Stanislas Okassou, Paule Vianne Mouélé, Fiston Eborandoko, Thiti Françoise Eborandoko, Guy Olala, Teddy Olala, Hortense Obambi et Stella Obambi informent les parents, amis et connaissances, particulièrement des villages Oyoué I, II et III dans le district de Makoua le décès de leur fille, sœur et cousine nommée Claude Bertille Semellé Eborandoko survenu le 19 novembre 2015 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, n° 104 de la rue Mon Pays à Talangai Brazzaville. Référence : arrêt Manguier sur la rue Ndolo.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Rock Patrick Ilocki, agent des Dépêches de Brazzaville, le colonel à la retraite Prospère Dalebaye, Emmanuel Assissa, le lieutenant Loïck Assissa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Boundji à Brazzaville, le décès inopiné de leur fils, neveu et frère, Germain Patrick Assissa, survenu le 11 novembre 2015, par un accident de circulation.

La veillée se tient n° 129, rue Lokolela au croisement de l'avenue Okemba Dominique à Talangai.

IN MEMORIAM



Le mot n'est rien,
Je suis seulement passé, dans la pièce à côté, je suis moi, vous êtes vous.
Ce que j'étais pour vous, je le suis toujours. Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné
Parlez-moi comme vous l'avez toujours fait, n'employez pas un ton différent, ne prenez pas un air solennel ou triste, continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble.
Priez, souriez, pensez moi, priez pour moi, que mon nom soit prononcé à la maison comme il a toujours été.
Pourquoi serai-je hors de vos pensées, simplement parce que je suis hors de votre vie ?
Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin.
21 novembre 2014-21 novembre 2015-11-20 Henri Ebenga.



MASOLO À GOGO DE RETOUR ET ENCORE MEILLEUR !

Active ton forfait et appelle
tes numéros 04 et 05 sans compter.

Compose *121*1#



INTERVIEW

Gisèle Mandaila : « Je suis favorable au dialogue mais pas à n'importe quel prix »

Ancienne secrétaire d'État aux familles et aux personnes handicapées au sein du gouvernement belge, Gisèle Mandaila est aujourd'hui conseillère communale et présidente de la section du parti Démocrates Fédéralistes indépendants (Défi, ex FDF) dans la commune d'Etterbeek à Bruxelles. Néanmoins, elle demeure engagée sur le plan politique, social et économique dans son pays d'origine qu'est la RDC. Entretien à bâtons rompus.

Les Dépêches de Brazzaville : quelle lecture faites-vous de la situation politique en RDC ?

Gisèle Mandaila : La RDC se trouve actuellement dans une situation difficile, mais il faudrait juste un peu de bonne volonté pour sortir le pays de la situation dans laquelle elle se trouve. Cette volonté doit venir avant tout du gouvernement. Mais ce dernier semble aujourd'hui tergiverser et prendre des décisions qui risquent d'amener à une impasse. Le gouvernement doit être attentif à la tension qu'il y a au sein de la population. Je suis favorable au dialogue mais pas à n'importe quel prix. Les concertations ont déjà été organisées mais les recommandations qui en sont issues n'ont toujours pas été appliquées.

LDB : Est-ce que c'est facile d'être femme politique d'origine congolaise en Belgique ?

GM : Maintenant oui je pense. Au début, les matières qui touchaient aux populations d'origine étrangère nous étaient confiées d'emblée. Ce qui me semble un peu logique, mais la tendance était de vouloir nous cantonner exclusivement dans ces matières-là. Mais avec le temps, nous avons obtenu la gestion d'autres matières importantes comme la problématique des personnes handicapées, celui des logements ou encore des violences faites à la femme.

LDB : l'année dernière, la plus-value de la communauté congolaise en Belgique a été remise en cause par le ministre à l'Immigration et à l'Asile du gouvernement belge.

Vous avez adressé une réponse cinglante à ce sujet. Comment évaluez-vous cette plus-value des Congolais en Belgique ?

GM : je ne peux pas parler seulement des Congolais, mais je m'exprimerai à propos de toute la communauté de l'Afrique subsaharienne. Il existe aujourd'hui une forte plus-value surtout dans le domaine médical. Les hôpitaux aujourd'hui comptent beaucoup de médecins, d'infirmiers et d'aide-soignants noirs. Ce sont des métiers difficiles que d'autres personnes n'osent plus pratiquer. Ils font ce métier avec beaucoup d'empathie. C'est donc une plus-value, car si ces personnes ne pratiquaient pas ce métier, beaucoup d'hôpitaux ou de maisons de repos mettraient la clé sous le paillason. En outre, les universités comptent énormément de professeurs et assistants dont on ne parle quasiment jamais. Actuellement, en partenariat avec une association de femmes, nous essayons de répertorier tous les corps de métier dans lesquels on retrouve des personnes d'origine subsaharienne. Vous serez étonnés de voir des Africains qui évoluent au sein des universités et dans des matières très pointues. À titre d'exemple, le responsable des statistiques à l'université libre de Bruxelles (ULB) est un Congolais. Au niveau des banques également, on retrouve actuellement beaucoup de jeunes africains qui évoluent dans le secteur financier. Par ailleurs, beaucoup de personnes d'Afrique subsaharienne évoluent également dans le domaine politique. C'est la majorité invisible que l'on ne voit pas. Le ministre a fait un amalgame avec une minorité qui n'est pas représentative de toute la diaspora. Nous avons réussi à lui démontrer son erreur et il a reconnu que ses propos avaient dépassé sa pensée. Ce sont des affirmations que l'on ne peut pas accepter.

LDB : Êtes-vous favorable à la double nationalité. Pensez-vous qu'elle peut être un élément-clé censé permettre aux Congolais ayant acquis une autre nationalité



Gisèle Mandaila

de rentrer investir dans leur pays d'origine, comme certains le soutiennent ?

GM : Je suis favorable à la double nationalité. Beaucoup d'études ont démontré que la diaspora peut contribuer énormément au développement du pays d'origine. Il est important d'octroyer cette double nationalité afin de permettre aux Congolais d'origine d'investir dans leur pays. En Belgique, on se presse pour donner la nationalité aux grands hommes d'affaires qui viennent investir car le pays va beaucoup gagner en termes de capital ou de taxes. Néanmoins, Je demanderai aux Congolais qui réclament cette double nationalité d'avoir un peu de modestie car il ne s'agit pas d'un droit. Si on veut investir au Congo, on peut le faire que l'on soit Belge, Français ou Congolais. Ne cherchons pas toujours la facilité. Être un homme d'affaires c'est prendre des risques. Bien que je sois favorable à la double nationalité, je demande néanmoins aux Congolais de la diaspora de se remettre aussi en question.

LDB : Vous avez créé en Belgique la dynamique des femmes congolaises pour la justice et la paix ? En quoi consiste les activités de cette dynamique ?

GM : C'est une association qui œuvre en faveur de la paix au niveau de la RDC. L'idée de créer

ce collectif est née du constat que nous avons fait sur la question de la violence faite aux femmes. Face à l'impunité relative à cette question, la dynamique a été créée pour dénoncer tous les faits de violence qui se déroulent en RDC. Le but est de sensibiliser la communauté internationale notamment au niveau de l'Union européenne et de certains ministères en Belgique qui entretiennent des relations économiques ou politiques avec la

RDC. Ces derniers pourront ainsi essayer de faire pression afin que les droits de l'Homme en général et les droits de la femme en particulier soient respectés. Notre action de lobbying se fait également au niveau de l'ambassade de la RDC en Belgique.

LDB : Pourquoi demandez-vous la création d'un tribunal pénal indépendant pour la RDC ?

GM : Nous sollicitons la création de ce tribunal afin que les victimes de violences sexuelles soient poursuivies. Nous avons constaté qu'au niveau de la RDC, les auteurs de ces actes bénéficient d'une impunité totale. Ce tribunal devrait juger et condamner ces personnes en toute légalité, dans le respect des lois. Nous demandons également l'indemnisation des femmes victimes de viols et qui se retrouvent parfois enceintes. Il s'agit de rétablir les femmes dans leurs droits.

LDB : vous êtes également très engagée dans la lutte contre la drépanocytose en RDC. Comment en êtes-vous arrivée à militer pour cette cause ? Quelles sont les actions que vous menez à ce sujet ?

GM : j'ai été sensibilisée sur cette question par l'organisation internationale de lutte contre la

drépanocytose lorsque j'étais ministre de la famille et des personnes handicapées en 2005. Depuis lors, je me suis engagée dans cette cause avec l'OILD qui m'a demandé de devenir ambassadrice notamment auprès des pays africains. Au niveau de la RDC, nous organisons chaque année des actions de sensibilisation du grand public, en partenariat avec des associations et des hôpitaux. Nous procédons également à la récolte de fonds en faveur des soins annuels des enfants drépanocytaires. Nous mettons un montant de 300 dollars par an et par enfant afin que ce dernier bénéficie d'un bon suivi médical au sein de deux institutions : l'hôpital de Monkole et celui de Yolo Mabanga. Nous travaillons désormais avec la clinique du Dr Manzombi qui est lui même drépanocytair. Notre objectif est d'arriver à prendre en charge 100 enfants par an. Jusque-là, nous prenons en charge entre 30 et 40 enfants.

LDB : quels sont vos projets au niveau de la RDC ?

GM : Je continue de dispenser des formations aux femmes pour les préparer aux futures échéances électorales. Le deuxième grand projet est relatif à l'organisation des assises des femmes du Bandundu. Ce sera un forum économique-social censé mettre en avant le rôle de la femme dans le développement de cette province qui est la troisième plus pauvre de la RDC alors qu'elle détient un énorme potentiel agricole ainsi qu'un potentiel intellectuel élevé. Le forum devrait se tenir au premier trimestre de l'année prochaine. Nous continuons également avec nos projets de lutte contre la drépanocytose et l'AVC. Au niveau de la Belgique, je me prépare pour les élections communales de 2018 en tant que présidente de la section de mon parti et je serai également candidate aux élections législatives de 2019.

Patrick Ndungidi

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DES ENFANTS

Plaidoyer pour la lutte contre les disparités de leurs droits

Célébrée en RDC le 20 novembre à l'hôtel du gouvernement, en présence du vice-Premier ministre chargé de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, Willy Makiashi, et du représentant de l'Unicef en RDC, Pascal Villeneuve, cette journée a coïncidé avec le 26e anniversaire de la convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par la RDC en 1989.

La commémoration de cette journée a été une opportunité pour les quarante enfants venus de toutes les provinces de la RDC afin de participer du 18 au 21

novembre au forum national sur l'équité et les droits de l'enfant en RDC. Par la bouche de l'un d'eux, ces enfants ont recommandé aux gouvernants de mettre fin aux disparités entre les enfants du milieu rural et ceux du milieu urbain, entre les enfants des familles démunies et ceux des familles nanties en ce qui concerne les droits à l'éducation, à la santé, à la protection et à la participation.

Présidant cette cérémonie, le vice-Premier ministre Makiashi a indiqué dans son discours que l'analyse de la pauvreté des enfants en RDC touche à la question

essentielle de privation des droits que l'Unicef a présentée. Il a, par ailleurs, apprécié l'outil d'analyse de la pauvreté présenté par l'Unicef avec une méthodologie innovante pour comprendre les dérives multiples et chevauchantes dont les enfants souffrent en RDC. « Cet outil sera un instrument que le gouvernement prendra en compte dans son combat pour la disparition des disparités qui existent encore sur le plan de la santé, de l'éducation, de la sécurité et de la participation des enfants jusqu'à la disparition totale de la pauvreté

de l'enfant congolais », a-t-il rassuré.

De son côté, le représentant de l'Unicef a reconnu qu'en dépit de nombreux défis qui subsistent pour améliorer la situation des enfants congolais dans les domaines de l'éducation et de la santé, le pays, déclare-t-il, a réalisé des progrès dans les deux secteurs. « Des progrès très réels ont été accomplis particulièrement dans le domaine de la scolarisation et de la réduction des écarts entre filles et garçons. Dans le domaine de la santé, la RDC a connu une diminution importante de la mortalité

des enfants de moins de 5 ans qui est passée de 148 décès pour 1000 naissances vivantes en 2007 à 104 en 2013 ». Le représentant de l'Unicef en RDC a exprimé sa volonté sans faille d'aider le pays « à honorer la promesse faite à ses enfants le 27 septembre 2015 de leur assurer leurs droits, de façon progressive et sur la base de l'égalité des chances ». Toutefois, Pascal Villeneuve révèle que l'accomplissement de cette promesse nécessitera du courage, de la détermination et des efforts substantiels.

Aline Nzuzi

PROCESSUS ÉLECTORAL

Un forum national de la société civile à Kinshasa

Ces assises organisées par l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), en collaboration avec la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV), permettront aux représentants des ONG de droits de l'homme actives au pays de proposer des solutions à la consolidation de la démocratie et de l'État de droit en RDC.

Pendant les deux jours, les participants à cet atelier, qui se tient au Centre Lindonge à Kinshasa, devront discuter des questions liées à la consolidation de l'État de droit en RDC, qui préoccupent les organisations de défense des droits de l'homme. La problématique de cet atelier est, selon le directeur général de l'IRDH, Me Hubert Tshiswaka Masoka, celle de savoir « comment la RDC va passer le rendez-vous électoral de 2016 ».

Il s'agit particulièrement pour les participants, selon les organisateurs, de proposer des voies et moyens de poursuivre le processus électoral. Pour Me Hubert Tshiswaka, qui a fait remarquer que tout le débat et les différents conciliabules à haute considération politique se déroulent sur deux questions fondamentales : l'organisation impérative des échéances électorales et la pré-

paration de la première remise et reprise pacifique du pouvoir entre le président sortant et le nouveau président élu, l'objectif est de contribuer au débat politique qui se tient au pays entre ceux qui soutiennent le dialogue préalable à l'organisation des élections et ceux qui sont contre cette option. « Les participants devront analyser la rétrospective politique récente et les points de vue des uns et des autres pour que l'opinion publique soit éclairée par l'avis des ONG des droits humains », a-t-il soutenu, soulignant, par ailleurs, que l'incertitude, selon les deux positions, porte sur le temps.

De l'avis du directeur exécutif adjoint de la VSV, Rostin Manketa Nkuahata, l'objectif est d'amener la société civile avoir une seule vision et à parler un seul langage, pour apporter sa contribution à l'instauration d'un État de droit en RDC. « Nous pensons qu'à l'issue de ce forum, les points de vue vont se rapprocher les uns les autres pour que la RDC puisse vivre réellement la démocratie et que l'année 2016 soit une année de paix et



Des participants au forum national de la société civile photo Adiac

non une année de division et de violences relatives au processus électoral », a-t-il expliqué.

Rendre aisée la compréhension des choses

Pour permettre aux participants à ces travaux d'avoir le même entendement de la question en vue de répondre aux attentes, en évaluant les voies et moyens de la consolidation de l'État de droit, et d'adopter un plan de suivi, le programme de ce forum prévoit deux parties. Il s'agit de la

présentation des textes d'orientation générale et des travaux en ateliers parmi lesquels, l'analyse du rôle positif que doit jouer le pouvoir judiciaire, en particulier la cour constitutionnelle, dans le contexte politique du moment ; l'évaluation du processus électoral, les défis et les perspectives ; et l'évaluation de la sécurité des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et autres leaders d'opinion.

Parmi les thèmes à développer,

les organisateurs ont retenus « Protection des libertés publiques pendant le processus électoral », présenté par Me Georges Kapiamba ; « Contexte sécuritaire et processus électoral 2015-2016 », par Me Emmanuel Kabengele ; « Etat de lieux du processus électoral », par Délion Kimbulungu, de la Céni ; « Élection 2016 : risques et perspectives de solutions. Point de vue d'un expert sur le processus électoral », par le Pr. Ndjoli. Il y a également « Dialogue politique : nécessité et conditions de réussite », par Bruno Mavungu, de l'UDPS ; « Consolidation de l'État de droit », par Me Marie-André Mwila ; « Comment accompagner la mutation politique et protéger les libertés d'opinion et d'expression », par Tshivis Tshivuadi, du JED ; « Sécurité des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et leaders d'opinion avant et durant le processus électoral », par le BCNUDH ; « Rôle de la Cour constitutionnelle : enjeu électoral et implication de la nomination des commissaires spéciaux sur le processus de la décentralisation », par le Pr Mbata Mangu.

Lucien Dianzenza

DIALOGUE NATIONAL

Étienne Tshisekedi prêt à conduire la délégation de l'UDPS et alliés

Le « lider maximo », à en croire son secrétaire général Bruno Mavungu, boucle ses valises le jour même où sera convoqué ce forum avec option d'y jouer carte sur table.

Défenseur acharné du dialogue, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) ne rate plus une seule occasion pour prêcher sur les vertus de ce forum. Au fief de ce parti politique de l'opposition, l'engouement autour du dialogue est perceptible. Évaluant depuis quelque temps en solitaire face au front anti-dialogue incarné par l'UNC, le MLC et l'Écidé, le parti d'Étienne Tshisekedi veut aller jusqu'au bout, n'en déplaie à ses pourfendeurs. À l'UDPS, la tendance est de réduire cette rencontre citoyenne à la dimension de deux personnalités politiques sur lesquelles repose le destin de tout un peuple, dirait-on. « L'UDPS va au dialogue pour rencontrer Kabila. Ce sera Kabila-Tshisekedi », s'était époumoné de s'expliquer le secrétaire général Bruno Mavungu le week-end dernier aux militants.

La Tripartite (majorité-Céni-opposition) proposée par une frange de l'opposition en lieu et place du dialogue qui, selon elle, cacheraient les germes du glissement du mandat présidentiel, est carrément rejeté par l'UDPS. L'argumentaire développé à ce propos constitue en soi tout une matière à débat. « Derrière la majorité et la Céni se trouve Kabila. Autant dialoguer avec lui directement », dixit Bruno Mavungu. Des propos décryptés dans les milieux anti-dialogues comme trahissant un « pacte secret » aux contours flous entre la majorité et l'UDPS dont le rapprochement serait loin d'être un fait fortuit. D'aucuns s'attendaient à ce que Bruno Mavungu puisse durcir le ton face aux tergiversations du pouvoir



Étienne Tshisekedi

dans la convocation dudit dialogue alors que l'ultimatum visant à déconsidérer la question si rien n'est fait d'ici le 30 novembre court toujours, l'interessé n'y a même pas fait allusion. La « base » qui s'attendait à un message fort, annonciateur des actions à mener dans l'hypothèse de la non-convocation du Dialogue national avant le 30 novembre, a plutôt eu droit à des diatribes sur fond d'un réquisitoire sévère contre les membres du G7 et de la Dynamique de l'opposition.

Bref, l'UDPS est plus que jamais déterminé à tirer son épingle de jeu dans ce dialogue après plusieurs ratés dans son ambition somme toute légitime de participer à la gestion des affaires publiques. Le président Étienne Tshisekedi serait même déjà prêt à bondir dans le premier avion dès la convocation du dialogue où il entend conduire personnellement la délégation UDPS et alliés à ces assises, apprend-on.

Alain Diasso

Nomination imminente d'un médiateur international

Le président de la République, Joseph Kabila, a proposé au secrétaire général de l'ONU Ban-Kimoon les noms de quatre personnalités susceptibles d'assurer une médiation internationale dans le cadre du dialogue national en gestation.

Les choses semblent se mettre en place pour la convocation du dialogue national tant attendu. Alors que dans certains milieux politiques, l'on piaffe déjà d'impatience tout en interpellant sur le risque de dévaluer ce forum à force de retarder sa convocation, les derniers développements permettent plutôt d'envisager la suite avec optimisme. C'est le moins qu'on puisse dire face à l'acte que vient de poser ce week-end le président de la République Joseph Kabila en proposant à l'ONU quatre noms des personnalités susceptibles de conduire les débats sous la bannière de la communauté internationale. Il ressort des sources gouvernementales que le chef de l'État aurait dépêché urgemment le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, auprès de secrétaire général de l'ONU, Ban Kimoon, afin de lui remettre la lettre contenant ses propositions. Aucune source onusienne n'a jusque-là confirmé cette information qui continue à faire jaser dans les milieux concernés.

Des indiscretions font état des consultations très avancées depuis plusieurs semaines déjà entre Kinshasa et New-York en vue de la nomination d'un facilitateur et que la démarche présidentielle n'en serait qu'une conséquence logique. Quelles sont les quatre personnalités que propose Joseph Kabila pour assurer la médiation internationale dans le cadre du dialogue en gestation ? Il nous revient que le chef

de l'État aurait jeté son dévolu sur l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, sur le président angolais José Edouardo Dos Santos, sur le président de l'Assemblée nationale sénégalaise, Moustapha Niassé, et enfin sur l'envoyé spécial de l'ONU pour les Grands lacs Saïd Djinnit. Il appartiendra au secrétaire général de l'ONU de nommer parmi ces quatre personnalités celle qui présentera le meilleur profil. Il est un fait que la maîtrise de la politique congolaise et de ses enjeux constituera sans doute un des éléments déterminants dans le choix du facilitateur.

Ce dénouement de la problématique de la médiation internationale du dialogue rejoint l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) qui en avait fait son cheval de bataille. Ce parti d'opposition est en effet resté constant par rapport à son mémorandum adressé en décembre 2014 au représentant spécial de Ban Ki-moon en RDC dans lequel il faisait de la médiation internationale sur pied de l'Accord d'Addis-Abeba une des conditions sine qua non de sa participation au dialogue. En attendant la nomination imminente du facilitateur international censé piloter le dialogue entre congolais, une effervescence particulière s'observe déjà à l'UDPS où toutes les batteries sont en train d'être mises en marche pour réussir ce rendez-vous de la dernière chance censé désamorcer la crise sociopolitique actuelle. Pour rappel, ce dialogue national vise à rassembler le plus largement possible autour d'une table ronde consacrée à l'organisation, à la sécurisation et au financement des élections à venir.

A.D.

COMMUNAUTÉ MUSULMANE AHMADIYYA

Le cinquième Calife appelle à la construction réelle et durable de la paix dans le monde

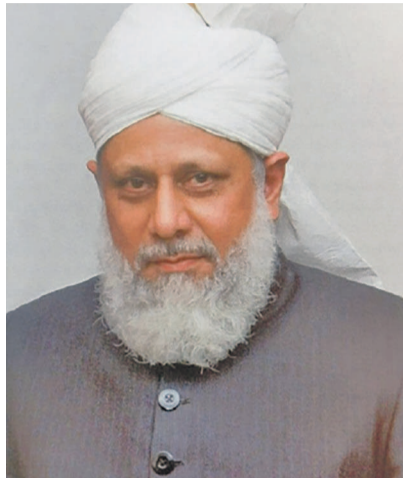
Le chef spirituel de cette communauté dans l'Islam, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, a donné certains enseignements du Saint Coran proposant des solutions à ces problèmes auxquels le monde fait face.

Dans un récent message, lors d'une séance spéciale du Comité permanent des Affaires étrangères au Parlement des Pays-Bas, le chef spirituel de la Communauté musulmane Ahmadiyya, le cinquième Calife Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, a noté que la menace à la paix et la sécurité mondiales était la question cruciale de cette époque, avant de donner des enseignements tirés du Saint Coran, qui proposent des solutions à ces problèmes auxquels le monde fait face. Le cinquième Calife a notamment appelé les puissances mondiales à soutenir les nations les moins développées économiquement et à renoncer à l'exploitation. « Dans le monde d'aujourd'hui, nous constatons que certaines questions sont constamment mises en évidence et labélisées comme les problèmes les plus importants de notre temps. Si nous analysons la situation objectivement, nous

nous rendons compte que la paix et la sécurité mondiales sont, en effet, la question la plus critique de notre époque. Incontestablement, avec chaque jour qui passe, le monde devient de plus en plus instable et dangereux et il y a un certain nombre de causes potentielles de ceci », a souligné le Calife, devant les centaines d'invités et dignitaires présents à cette rencontre.

Appliquer la justice

Parlant de l'importance primordiale de la justice dans les relations internationales, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad a noté que l'Islam enseigne que dans tous les cas, peu importe la difficulté, l'on doit rester fermement attaché aux principes de justice et d'intégrité. La vérité, a-t-il dit, est que la paix durable ne pourra jamais être établie jusqu'à ce qu'il y ait la justice à tous les strates de la société. Pour ce chef religieux, en effet, divers facteurs affectent, la paix et la sécurité dans le monde. Il s'agit entre autres, de l'instabilité économique mondiale, du manque de justice et de la perte de confiance entre les gouvernements et la population ainsi que l'écart croissant entre les pays développés et les



Le cinquième Calife, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad

pays en voie de développement. Le Calife a réitéré ainsi sa préoccupation à propos de l'apaisement des tensions dans le monde. « Le monde se retrouve dans un besoin désespéré de paix et de sécurité. Telle est la question urgente de notre temps. Toutes les nations et tous les peuples doivent se rejoindre pour le plus grand bien et unir leurs efforts pour mettre fin à toutes les formes de cruauté, de persécution et d'injustice perpétrées au nom de la religion ou de toute autre manière. Cela comprend les moqueries envers toutes les religions qui peuvent engendrer des frustrations et

du ressentiment et cela comprend, bien sûr également, les activités haineuses de groupes extrémistes qui justifient faussement leurs actes malveillants au nom de la religion », a soutenu le Calife.

L'Islam est synonyme de la paix

Mais, pour le cinquième Calife Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, ni l'Islam, ni aucune autre religion ne saurait être blâmé pour les actes de violence des extrémistes.

Pour soutenir sa thèse, Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, se référant à l'attachement indéfectible de la Communauté musulmane Ahmadiyya pour la paix, a cité un certain nombre de versets coraniques prouvant que l'Islam était synonyme de liberté religieuse et de respect des droits de l'homme universels. À l'en croire, dans le Coran, Dieu a averti les musulmans qu'ils n'étaient pas autorisés à livrer bataille ou mener une guerre là où la liberté religieuse existe déjà. Par conséquent, a-t-il noté, aucun pays, groupe ou individu musulman n'a le droit de se mêler à aucune forme de violence, à la guerre ou à l'anarchie contre l'Etat ou ses citoyens. « Tout sim-

plement, en Europe et dans l'occident, les gouvernements sont laïcs et de ce fait, un musulman n'aura jamais le droit de violer les lois du pays, de s'opposer violemment au gouvernement ou d'être impliqué dans une forme de rébellion ou d'insurrection quelconque », a-t-il souligné.

Pour Hadhrat Mirza Masroor Ahmad, « en vérité, l'Islam garantit la liberté, l'indépendance et la protection des personnes de toutes les religions. Il garantit le droit de chaque individu à suivre son propre chemin ou la conviction qu'il a choisie ». Condamnant les actes terroristes, le Calife a noté que les guerres menées par le Saint Prophète et les premiers musulmans étaient entièrement de nature défensive et avaient été menées afin de protéger les principes de la liberté de religion et de croyance. Appelant les grandes puissances à renoncer à toutes les formes d'exploitation des nations faibles, le Calife a noté que cela permettra de faire grandir un sentiment de confiance et de se débarrasser des frustrations qui s'accumulent.

Lucien Dianzenza

ÉDITION

Les Journées congolaises du manuscrit s'ouvrent mercredi

Une grande première tenue pour un événement à part entière qu'abritera, du 25 au 27 novembre, l'Académie des beaux-arts (ABA), la rencontre se veut un cadre privilégié de promotion du livre avec une opportunité de rencontres et d'échanges des potentiels écrivains avec de grands écrivains du pays mais aussi entre éditeurs, opérateurs culturels, imprimeurs et libraires.

Les Journées congolaises du manuscrit (JCM) sont une initiative du ministère de la Culture et des Arts pilotée par une commission composée de quatre personnalités du monde de l'écriture. Il s'agit en l'occurrence du Pr André Yoka qui tient lieu de coordonnateur, l'ex-ministre de la Jeunesse Didier Mumengi, le directeur général de la Bibliothèque nationale du Congo, Georges Mulumba, et Richard Ali, président de l'Association des jeunes auteurs du Congo (Ajeco). Ce dernier demande à ce qu'elles soient perçues telles « trois grandes journées exceptionnellement dédiées au livre, au manuscrit en RDC, dont le but est de promouvoir le secteur du livre ». Et de renchérir qu'elles ont pour vocation première « de surtout donner l'opportunité aux auteurs qui ont des manuscrits en souffrance de se faire éditer ». La démarche est donc menée avec le concours du ministre de

la Culture et des Arts, Baudouin Banza Mukalay, qui l'accompagne activement dans la perspective de permettre à plusieurs écrivains et jeunes auteurs congolais de se faire éditer. En effet, aux dires de Richard Ali, si la commission susmentionnée a élaboré les contours des JCM, il n'en reste pas moins que « c'est lui qui a tenu de la sorte à répondre aux desiderata sempiternels des écrivains ayant des manuscrits mais ne parvenant pas à se faire éditer ». La tâche de la commission, au sortir des trois journées, a souligné, le président de l'Ajeco se résumera à l'évaluation des manuscrits reçus de tous les genres littéraires. Ce processus devrait aboutir à la publication de trois à cinq d'entre eux. L'appel à manuscrit lancé depuis le 16 novembre et effectif à partir du lendemain est en cours jusqu'à la fin des Journées congolaises du manuscrit. Lesquelles se tiendront, rappelons-le, du 25 au 27 novembre à l'ABA. Et à Richard Ali d'ajouter à l'adresse de futurs écrivains et auteurs que les dépôts des manuscrits se font à une seule adresse, à savoir au ministère de la Culture et des Arts situé sur le Boulevard du 30 Juin. Les formalités d'usage dûment remplies, ils sont tenus de participer aux JCM. Et s'il se trouve des personnes intéressées en

province, ces derniers sont priés de transmettre leurs manuscrits par voie de courriel à manuscrit.rdc2015@gmail.com.

Pour Didier Mumengi, la tenue des JCM est un indice fort « la volonté de la RDC, pionnier de la littérature en Afrique dans les années 1960, de retrouver cette splendeur d'antan ». Et d'exprimer encore plus sa pensée de cette manière : « Cela révèle que la passion littéraire reprend ses couleurs et du relief dans le pays sur instigation du ministère de la Culture. Et, nous voulons nous, à notre tour communiquer cette passion de la littérature. Car il ne faut jamais l'oublier, elle joue le rôle d'éveilleur social en apportant la lumière pour que les esprits deviennent clairvoyants ». En sus, l'écrivain et homme politique ne cache pas sa « crainte », dit-il, « que moins de livres puissent accroître l'ombre et ne favorisent moins de clairvoyance dans le pays, beaucoup moins de créativité, d'innovation. Nous voulons que le redressement ait comme socle l'éveil de la littérature et c'est fondamental ». Les belles-lettres devraient donc se percevoir telle « une lumière jetée sur les esprits pour que nous créons davantage, imaginions tous les jours un autre futur pour notre pays ».

Nioni Masela

SANTÉ

Le monde enregistre une baisse de la mortalité maternelle

Dans un rapport qui vient d'être publié par plusieurs organismes des Nations unies et la Banque mondiale, l'organisation mondiale de la santé (OMS) note que la mortalité maternelle a baissé de 44% dans le monde par rapport à 1990.

Ce rapport révèle que le nombre de décès maternels dans le monde est passé de cinq cent trente-deux mille environ en 1990 à trois cent trois mille en 2015; le taux de mortalité maternelle est donc aujourd'hui de deux cent seize pour cent mille naissances vivantes, contre trois cent quatre-vingt-cinq pour cent mille naissances vivantes en 1990.

Le directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), le Dr Babatunde Osotimehin, indique que la réalisation de cet objectif exigera beaucoup plus d'efforts. « De nombreux pays où les taux de mortalité maternelle sont élevés progresseront peu, voire régresseront, au cours des quinze prochaines années si le nombre de sages femmes et d'autres agents de santé ayant des compétences en obstétrique n'augmente pas », dit-il. Et d'ajouter, « si nous ne faisons pas un grand effort aujourd'hui, nous constaterons une fois encore, en 2030, que nous n'avons pas réussi à faire reculer le nombre de décès maternels », indique-t-il.

La notion de « mortalité maternelle » correspond aux décès de

femmes survenant pendant la grossesse ou l'accouchement, ou au cours des six semaines suivant la naissance de l'enfant. « Les OMD ont donné lieu à des efforts sans précédent pour faire reculer la mortalité maternelle », dit le Dr Flavia Bustreo, sous-directeur général de l'OMS chargé de la santé de la famille, de la femme et de l'enfant. « Ces 25 dernières années, le risque pour une femme de décéder de causes liées à la grossesse a pratiquement été réduit de moitié. C'est un réel progrès mais ce n'est pas suffisant. Nous savons que nous pouvons éliminer presque totalement ces décès d'ici à 2030 et c'est ce que nous sommes engagés à faire », a-t-elle ajouté.

Selon ce rapport, garantir l'accès à des services de santé de qualité pendant la grossesse et l'accouchement permet de sauver des vies. Et pour sauver des vies, il est essentiel de suivre de bonnes pratiques d'hygiène afin de réduire le risque d'infection, d'injecter de l'oxytocine immédiatement après l'accouchement pour réduire de risque d'hémorragie sévère, de diagnostiquer et de traiter les affections potentiellement mortelles, comme l'hypertension artérielle gravidique, et de garantir l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et reproductive et aux services de planification familiale, soulignent ces institutions.

Aline nzuzi

MCDDI

Les propos du président fondateur font bonne recette dans la capitale économique

Le président du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Euloge Landry Kolelas, s'est exprimé à l'occasion de l'assemblée générale des membres et militants de la ville océane qui s'est tenue dimanche 22 novembre.

« Ne nous trompons pas de chemin mes chers frères et sœurs du parti, après sa mort le président fondateur du MCDDI, Bernard Bakana Kolelas avait laissé le parti à la famille politique de la mouvance présidentielle conformément aux accords qu'il avait signés avec le Parti congolais du travail (PCT) en vue de cultiver à travers tout le pays les vertus d'amour, d'unité et de paix, chères au MCDDI, ainsi rien ne pourra marcher tant que l'ensemble des membres n'obéiront pas totalement à ces idéaux prônés par le fondateur du parti »,

a-t-il déclaré. Ainsi l'orateur a rappelé à ces interlocuteurs que tout homme politique doit avoir une vision principale basée sur l'amour, l'unité et la paix. Dans cette perspective le président de ce parti a signifié que, les membres du MCDDI sont condamnés partout où ils se trouvent à cultiver l'amour, la paix, l'unité, le pardon et combattre la violence, la division, la haine, le mépris, la médisance. « L'alliance MCDDI-PCT reste et demeurera. De ce fait le MCDDI soutient sans ambiguïté les actions du gouvernement et du président de la République Denis Sassou N'Guesso comme cela était le cas lors du référendum du 25 octobre dernier qui a conduit au changement de l'ancienne loi fondamentale, donnant la place à une nouvelle République et à une nouvelle Constitution, celle du 06 novembre 2015 », a-t-il déclaré.



Tribune officielle; les membres du MCDDI interprétant l'hymne du parti

Pour sa part, le président du bureau exécutif départemental du MCDDI Pointe-Noire, Claiz Yvon Baboutana, a salué dans son mot de bienvenue le courage politique de l'actuel président du parti, Eu-

logue Landry Kolelas pour avoir su prendre très tôt une position en vue de défendre le testament laissé par le président fondateur, Bernard Bakana Kolelas. Il a aussi rappelé les propos du créa-

teur du MCDDI tenus lors de son dernier meeting populaire du 23 décembre 2005 au centre sportif de Makélékélé à Brazzaville : « Je vous demande de soutenir le gouvernement du Congo et en particulier le président de la République par ce qu'ils sont engagés dans la voie de la paix, de la concorde et de l'unité nationale. Les quelques jours qui nous restent nous devons laisser un Congo uni ».

La direction nationale du MCDDI envisage organiser dans les prochains jours des séminaires à l'endroit de ses membres à travers l'ensemble du pays en vue de mieux vulgariser les atouts que comporte la nouvelle Constitution. Euloge Landry Kolelas est devenu président de ce parti, à l'issue de la convention nationale du MCDDI tenue le 20 septembre 2015 à Brazzaville, après la mort du président fondateur.

Séverin Ibara

INTRONISATION

Roger Paka intègre la cour royale

La cérémonie traditionnelle d'intronisation de Roger Paka comme conseiller spécial auprès de sa majesté Moe Makosso IV, roi de Loango, a eu lieu le 21 novembre à Bilala, siège du royaume dans le district de Loango (département du Kouilou) en présence des corps constitués officiels, des dignitaires de Buali, des sages du Kouilou, des conseillers à la cour royale et des invités.



Le roi Moe Makosso IV intronise Roger Paka comme conseiller spécial. Crédit photo «Adiac»

La résidence de sa majesté le Roi Moe Makosso IV a été parée de son plus bel habit en ce jour d'intronisation. Une cérémonie agrémentée par les danses traditionnelles avec Umbembu, l'animation du groupe traditionnel de Mère Moussala. Puis, dans toute la solennité royale, le rite ancestral a été ouvert par le conseiller chargé du rituel qui a circonscrit en langue vili l'événement en insistant sur le rôle du conseiller dans la cour royale. Après le rituel d'usage, Roger Paka a été admis comme conseiller spécial après que le roi Moe Makosso IV lui a donné les symboles inhérents à ses fonctions (écharpes, ngoungou, tenue en raphia, etc.) Pour Roger Paka, son intégration à la cour royale est le début d'un retour aux sources en respectant la tradition et ses us et coutumes. «Après plusieurs années passées hors du pays, au cours desquelles nous avons étudié les traditions des autres; aujourd'hui, en tant que cadre, il était normal que nous puissions revenir aux sources, à la tradition qui pourrait être en osmose avec l'environnement social, culturel... », a-t-il déclaré. Et de poursuivre qu'il est possible de concilier l'administration et la tradition, « il faut mêler les deux si vous

voulez contribuer à l'édification nationale mais il faut avoir des points d'ancrage qui sont cette source, cette culture qui doit nous imprégner fortement. En réalité, c'est ça le creuset et je pense qu'en le faisant, j'ai voulu aussi à ce moment là donner un signal à tous ceux de ma génération pour revenir vers le royaume, vers la tradition ». Roger Paka est né le 20 décembre 1961 à Pointe-Noire. Après avoir travaillé pendant cinq ans au Programme d'assistance de la Banque mondiale au Congo, il est nommé conseiller auprès du Premier ministre Isidore Mvumba en 2004, puis conseiller spécial du ministre d'État, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé. Il est diplômé de l'Université Louvain-La-Neuve, docteur en économie et diplômé de l'Université de Paris XII. Président de l'association Espérance et développement), il dirige la Plate-forme dynamique demain pour une Nouvelle République avec Denis Sassou N'Guesso. Il est conseiller municipal au conseil départemental et municipal de la ville océane.

Hervé Brice Mampouya

SÉCURITÉ

Serge Pépin Itoua Poto: «Pointe-Noire ne sera jamais aux mains des bandits et des hors-la-loi»

Le nouveau directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto, s'est ainsi exprimé à l'occasion du lancement officiel de l'opération de police « Araignée II ». Au cours de cette cérémonie, un rassemblement de prise de contact avec l'ensemble des policiers et d'autres composantes de la force publique, a eu lieu le samedi 21 novembre au Mess Mixte de garnison.

En sa qualité de contrôleur opérationnel de ladite opération, le nouveau directeur interdépartemental de la police a rappelé l'objectif principal de cette opération notamment, une meilleure sécurisation de la ville de Pointe-Noire en garantissant l'ordre et la paix sociale. Il a aussi exhorté, les policiers et autres éléments de la force publique en charge de l'exécution de cette opération de s'impliquer davantage au travail en vue de la réussite effective de celle-ci. L'orateur a mis en garde quelques comportements déviants et complaisants que pourront manifester certains éléments de la force publique dans l'accomplissement de leurs différentes missions respectives au cours de l'opération. « Nous serons très exigeants en vue de la réussite de cette opération, la ville ne saurait être laissée aux mains des bandits et des hors-la-loi, ainsi aucune complaisance de la part des policiers et autres éléments de la force publique en charge de l'exécution de l'opération ne saurait être tolérée. La sécurité est l'affaire de tous, fini l'amateurisme, mettons nous au travail. Le système sécuritaire sera redynamisé avec les différents responsables de police et chefs des quartiers de chaque arrondissement de la ville », a-t-il indiqué.

Ainsi, dans son discours, le nouveau directeur interdépartemental a rappelé l'intérêt pour l'ensemble des composantes de la force publique notamment, la police, la gendarmerie et l'armée à travailler toujours en collaboration en vue de mieux sécuriser les personnes et leurs biens. Il a aussi expliqué l'intérêt pour les agents de la force publique d'être toujours à



Le nouveau directeur de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto

l'écoute des doléances des populations. « Une descente est prévue dans quelques jours à travers tous les commissariats de police de la ville en vue de faire un état des lieux et répondre conformément aux attentes des populations », a-t-il signifié. S'exprimant sur quelques difficultés des moyens roulants pour une bonne mobilité des agents sur le terrain, Serge Pépin Itoua Poto a demandé à ces derniers de donner le meilleur d'eux-mêmes en utilisant les moyens roulants existant avant d'attendre une assistance de la hiérarchie. « Nous avons le devoir de rendre compte à la hiérarchie pour cela, les agents de police doivent permanemment se mouvoir sur le terrain à travers toute la ville, ils doivent faire beaucoup avec les quelques moyens roulants mis en leur disposition et par la suite prétendre recevoir une aide de leur hiérarchie », a-t-il conclu.

Le nouveau directeur interdépartemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire a été officiellement installé dans ses fonctions le 17 novembre dernier en présence du directeur général de la police, le général de police de 2ème classe, Jean François Ndenguet, rappelle t-on.

S.I.

RAPPORT DE L'OIT

L'ONU prône des emplois décents pour les jeunes

Un récent rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) pointe du doigt le nombre des victimes du travail forcé dans le monde, évalué à 21 millions. A cet effet, cette institution vient de lancer une initiative mondiale à l'endroit des jeunes.

Dans le cadre du programme de développement durable adopté, en septembre dernier, par les Etats-membres de l'ONU, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations unies pour la coordination (CCS) a adopté, le 18 novembre, une initiative mondiale pour des emplois décents pour les jeunes. Elle vise à accroître l'impact des politiques d'emploi des jeunes et amplifier l'action au niveau national en matière de travail décent pour les jeunes hommes et femmes. Elle représente l'un des principaux enjeux et priorités de notre millénaire, selon le CCS.

C'est l'avis du directeur général de l'OIT, Guy Ryder, qui estime que l'initiative constitue un effort exemplaire à l'échelle de l'ONU pour la réalisation du programme de développement durable pour 2030, en particulier, son objectif 8 notamment « promouvoir une croissance économique, soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous », car, selon le rapport de l'OIT, deux jeunes actifs sur cinq sont des travailleurs pauvres ou des chômeurs. Parmi les 200 millions de personnes, au chômage en 2014, environ 37% (soit 73 millions) étaient âgées de 15 à 24 ans.

« La crise de l'emploi des jeunes représente un déficit de travail décent considérable pour les sociétés dans le monde entier et l'un des principaux enjeux de notre temps. Suite à l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD), nous avons une occasion unique de travailler ensemble pour renforcer l'action en faveur de l'emploi des jeunes et prendre ce problème à bras-le-corps », a déclaré Ryder. A en croire l'organisme onusien, l'aval du CCS va contribuer à mobiliser les différentes branches des Nations unies travaillant dans les Etats-membres, de telle sorte que les jeunes hommes et femmes aient, davantage, accès à des emplois décents partout.

D'après le même rapport, les différentes formes de travail indécent ou forcé génèrent 150 milliards de dollars de profits illégaux chaque année dans l'économie privée. Dans la foulée, l'OIT a adopté un nouveau protocole juridiquement contraignant, visant à renforcer la lutte contre le travail forcé dans le monde. Seuls 27 % de la population mondiale disposent d'un accès à une sécurité sociale complète, indique ce rapport. « La communauté mondiale a reconnu en 1948 que la sécurité sociale et les soins de santé pour les enfants, les personnes en âge de travailler confrontées au chômage ou à un accident et les personnes âgées étaient un droit humain universel », a rappelé la directrice générale adjointe de l'OIT, Sandra Polaski.

Fiacre Kombo

L'INDUSTRIE DE LA MUSIQUE

Véritable économie et levier de développement en Afrique

En marge d'une conférence qui s'est déroulée à Rabat, en présence de sa Majesté Mohammed VI, sur le thème: « Artiste migrants : acteurs citoyens du développement en Afrique », l'artiste camerounais Blick Bassy a déclaré que l'industrie de la musique est « une véritable économie et un levier de développement en Afrique ».

« L'artiste migrant est un ambassadeur qui véhicule l'image de son pays natal, laquelle peut influencer des investisseurs étrangers et avoir un impact en termes de développement économique », a souligné Blick Bassy.

Il explique que l'Artiste qui choisit de s'expatrier et de développer son art ailleurs, peut être acteur économique, s'il réinvestit son argent dans son pays d'origine à travers des structures de création, de diffusion et de promotion musicale, notamment grâce à des boîtes de production, à la création de labels, au montage de festivals ou tout simplement en faisant la promotion de ses pairs au niveau de la société civile.

« Les actions et les différents projets que je mène en tant qu'artiste en France contribuent à faire rayonner l'Afrique, notamment en tant que secrétaire général de la Zone Franc un réseau qui regroupe tous les programmeurs des musiques du monde, de l'Europe et de l'Afrique », a-t-il déclaré. « La chose qui est importante aujourd'hui est de montrer qu'il y a une nouvelle génération africaine qui se prend en main, c'est la clé de la réussite. La dynamique actuelle des différents artistes urbains en témoigne », a expliqué Blick Bassy. « Ma participation en tant qu'artiste est d'essayer de motiver les jeunes des pays africains et de les aider à avancer, en utilisant la musique comme levier de développement. Nous vivons aujourd'hui dans un monde globalisé, qui est lié grâce à Internet et aux réseaux sociaux. Cela aide ces jeunes qui suivent mon travail via Internet à comprendre qu'ils peuvent aussi y arriver », a-t-il ajouté.

Le représentant de l'Unesco au Congo, Abdouramane Diallo, soulignait lors de la 9e édition du Fespano à Brazzaville, l'intérêt et l'apport des musiques africaines dans le développement des pays africains et dans leur émergence. Les participants avaient formulé des recommandations pouvant contribuer à l'émergence de la musique, véritable pilier du développement économique, culturel et social de l'Afrique.

Il soulignait, en outre, qu'il n'y aura pas de développement ni d'émergence sans la prise en compte de la culture et que les artistes musiciens, les créateurs, les écrivains, les opérateurs musicaux soient également vecteurs de croissance à travers la création d'emplois et de richesses pourvus dans l'industrie musicale et de spectacles. Il appelait à soutenir l'industrie musicale comme force d'émergence et de développement.

Noël Ndong

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 18^e journée, 3^e division

Remplaçant au coup d'envoi, Francky Sembolo est entré à la 85^e lors du succès d'Osnabrück sur le terrain de la réserve du Werder de Brême (1-0). Ce succès chez la lanterne rouge permet au VfL de remonter à la 5^e place, avec 2 longueurs de retard sur le podium (mais 13 sur le premier).

Pitchou Mouaya n'était pas dans le groupe d'Hallescher, auteur du nul 1-1 face aux Stuttgart Kickers.

tage les points avec Dessel (1-1).

Ecosse, 15^e journée, 2^e division

Dominique Malonga était titulaire lors du succès d'Hibernian à Alloa (1-0). Remplacé à la 64^e, quelques minutes après l'ouverture du score. Avec ce succès, Hibernian revient à égalité de points avec les Glasgow Rangers, tenus en échec à Livingston, mais qui comptent toutefois un match de retard à jouer.

Espagne, 14^e journée, 3^e divi-



Après deux mois et demi d'absence en championnat, Dzon Delarge a effectué un retour remarqué avec sa reprise de volée victorieuse face au Sparta Prague (droits réservés)

Avec 21 points, et 6 de moins qu'Osnabrück, Hallescher est 11e.

Angleterre, 18^e journée, 4^e division

Clevid Dikamona était titulaire lors de la défaite de Dagenham face à Oxford United (1-2). Le dixième revers de la lanterne rouge.

Belgique, 16^e journée, 1^{re} division

Sans Marvin Baudry, malade, Zulte-Waregem chute lourdement chez le FC Bruges (0-3).

Le déplacement de Charleroi et Francis N'Ganga à Mouscron a été reporté en raison de l'état d'urgence décrété par le gouvernement belge.

Belgique, 15^e journée, 2^e division

Sans Maël Lépicier, rentré l'avant-veille de la sélection, Roulers par-

sion, groupe B

Sans Philtzgerald Mbaka, la réserve de Getafe s'incline chez le SD Amorebieta (0-2). La formation madrilène est 19^e sur 20.

Israël, 11^e journée, 1^{re} division

Mavis Tchibota était titulaire lors de la victoire de Kfar Saba face au Bnei Skahnin (1-0). Après ce succès, Kfar Saba totalise 13 points et remonte à la 8^e place.

République tchèque, 14^e journée, 1^{re} division

Absent depuis la fin du mercato, en raison de son refus de prolonger son contrat, Dzon Delarge a fait un retour fracassant dans le onze de départ de Slovan Liberec, qui recevait le leader pragois. Titulaire sur son côté, c'est lui qui inscrit le seul but du match, à la 63^e, d'une reprise de volée magis-

trale du pied droit. Son premier but en championnat (en 5 apparitions et 3 titularisations) et un bol d'air pour l'international congolais, qui arrive en fin de contrat en juin prochain. Et sera donc libre de signer où bon lui semble en janvier. De son côté, Franci Litsingi n'était pas dans le groupe.

Sans Donneil Moukanza, blessé au genou, Brno s'incline chez le Vysocina Jihlava (0-2).

Au classement, le Sparta Prague est dépassé par Plzen (29 points contre 32), tandis que le Slovan Liberec revient à la 4^e place avec 26 points.

Ulrich Kapolongo était titulaire lors du match nul de Teplice face à Jablonec (2-2). Impliqué dans la construction du second but de son équipe, puis remplacé à la 78^e alors que le score était acquis. Brno est 6e avec 21 points, suivi par Teplice, qui joue ce dimanche soir, est 9^e avec 18 points.

Russie, 16^e journée, 1^{re} division

Sans Delvin Ndinga, resté sur le banc, le Lokomotiv Moscou coule à pic devant son public face à l'Anzhi (0-3). Lors des cinq dernières journées, le Lokomotiv n'a pris que 4 points sur 15 et est doublé par Rostov au classement. Le CSKA reste donc leader avec 36 points devant Rostov et le Lokomotiv, 30 points chacun.

Roumanie, 15^e journée, 2^e division

Clap de fin pour le Metalul Resita de Nsendo Kololo qui a déposé le bilan cette semaine. C'est donc avec l'équipe de jeunes, et sans le gardien congolais, que le Metalul Resita s'est incliné 1-6 face au Ramnicu Valcea.

Slovaquie, 17^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Yves Pambou est entré en jeu à la 72^e lors de la victoire du DAC Dunajska Streda face au Zemplin Michalovce (3-1). Le DAC est 6e à 6 points du podium.

Suisse, 16^e journée, 2^e division

Malgré le retour d'Igor Nganga dans l'équipe de départ, Aarau chute chez le Xamax de Neuchâtel (0-2). Et reste lanterne rouge avec 14 points (3 de retard sur Wohlen, le 9^e).

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

La Fécofoot publie un nouveau chronogramme

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a reprogrammé pour le 12 décembre, le démarrage du championnat national de football. La date de la compétition a été dévoilée le 21 novembre au terme d'une réunion entre le président de la Fécofoot et la commission d'organisation des compétitions. Les deux parties ont fait le point des préparatifs. La situation a beaucoup évolué. Onze équipes ont déjà accepté les conditions contenues dans le cahier de charge. Il s'agit de l'AC Léopards, de l'AS Cheminots, des Diabes noirs, de l'Etoile du Congo, du FC Kondzo, de la

Jeunesse sportive de Talangai, La Mancha, de Nico-Nicoyé, de Patronage Sainte-Anne et de Saint Michel de Ouenzé et V Club. La Fécofoot a annoncé pour le 28 novembre, la date butoir d'engagement des équipes, précisant que celles qui n'ont pas signé le cahier de charge ne seront autorisées à participer au championnat d'élite dont le calendrier sera publié le 5 décembre prochain. La première période de qualification des joueurs sera consacrée du 25 novembre au 5 janvier.

James Golden Eloué